

RAPPORT AUX
ACTIONNAIRES

2023

Résultats du deuxième trimestre

Pour le trimestre clos
le 30 juin 2023

GREAT-WEST
LIFECO INC.

Rapport trimestriel aux actionnaires

Veillez vous reporter à la page 1 pour prendre connaissance des mises en garde au sujet des déclarations prospectives et des mesures financières non définies par les IFRS.

Il est possible d'obtenir des exemplaires du présent rapport en se rendant à l'adresse www.greatwestlifeco.com ou en communiquant avec le Service du secrétariat général au 204 946-4388.

RAPPORT TRIMESTRIEL AUX ACTIONNAIRES

Résultats pour le semestre allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les notes annexes en date du 30 juin 2023 ont été approuvés par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue aujourd'hui.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de 2023.

Principaux points saillants financiers

	Trimestre			Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 2023	T1 2023	T2 2022	2023	2022
Bénéfice fondamental ^{1, 4}	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Bénéfice net	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$
Bénéfice fondamental par action ^{2, 4}	0,99 \$	0,89 \$	0,97 \$	1,87 \$	1,73 \$
Bénéfice net par action	0,53 \$	0,64 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,32 \$
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 3, 4}	15,9 %	16,1 %			
Rendement des capitaux propres net ³	11,7 %	13,4 %			

¹ Le bénéfice fondamental est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide du bénéfice conforme à IFRS 17 et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

⁴ Les résultats comparatifs du bénéfice fondamental sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Le bénéfice fondamental par action ordinaire s'est établi à 0,99 \$, en hausse de 2 % par rapport à 0,97 \$ il y a un an. La hausse d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à l'augmentation des rendements des placements, à l'accroissement des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers ainsi qu'à la croissance des activités au sein de l'exploitation américaine et aux résultats solides dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

De plus, le bénéfice fondamental par action a augmenté de 11 %, par rapport au bénéfice fondamental par action de 0,89 \$ au premier trimestre de 2023, une hausse qui est principalement attribuable à l'exploitation américaine et au secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La croissance au sein de l'exploitation américaine s'explique par la remontée des marchés et par les nouvelles synergies réalisées relativement à l'acquisition de Prudential. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a profité d'une croissance solide dans ses activités de réassurance structurée, d'une hausse des résultats des activités de placement et de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité⁵.

Le bénéfice net par action s'est chiffré à 0,53 \$, compte tenu d'un montant de 0,30 \$ par action (279 M\$) lié aux coûts d'acquisition et de dessaisissement ainsi qu'aux activités de rééquilibrage des actifs couvrant le surplus. Ces coûts comprenaient des coûts de transaction de 158 M\$ essentiellement liés aux ventes annoncées de Putnam Investments et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni, en plus d'une provision d'indemnité liée aux activités d'assurance vie et de rentes individuelles au sein de l'exploitation américaine vendues en 2019. Des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées de 121 M\$ liées au rééquilibrage d'actifs couvrant le surplus au Royaume-Uni afin de tirer parti de la hausse des taux à court terme et d'améliorer les sensibilités futures au taux d'intérêt étaient également incluses.

Au deuxième trimestre de 2023, le rendement des capitaux propres s'est établi à 11,7 % selon le bénéfice net et à 15,9 % selon le bénéfice fondamental.

⁵ En vertu de la norme d'information IFRS 17, les résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie ont tendance à être immédiatement comptabilisés dans le résultat net, alors que les résultats au chapitre de la mortalité et de la longévité au chapitre des rentes immédiates et des activités connexes sont principalement présentés dans la marge sur services contractuels et comptabilisés dans le résultat net sur la durée de vie des contrats restants.

Faits saillants

- Au cours du trimestre, la compagnie a annoncé des transactions stratégiques visant à rééquilibrer et à orienter son portefeuille d'activités :
 - Nous avons annoncé la vente de Putnam Investments, qui vise à générer de la valeur pour les actionnaires et à concentrer davantage les activités aux États-Unis sur les marchés hautement attrayants de la retraite et de la gestion du patrimoine des particuliers.
 - Nous avons annoncé les acquisitions complémentaires d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC) et de Value Partners, qui doteront l'exploitation canadienne de nouvelles capacités lui permettant d'offrir une plateforme de bout en bout de gestion du patrimoine et d'assurance de premier plan pour les conseillers indépendants.
 - Nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. à Countrywide Assured plc, ce qui fait suite à l'annonce de la compagnie de fermer ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires en novembre 2022.
- Notre essor vigoureux continue d'être porté par la mise en œuvre systématique de la stratégie de la compagnie :
 - Le 1^{er} juillet 2023, nous avons amorcé l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) du gouvernement du Canada.
 - La Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du régime de soins dentaires du gouvernement du Canada, qui représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du RSSFP.
 - L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, créée au premier trimestre de 2023, a poursuivi sa lancée, affichant une croissance de 30 % de l'actif administré d'un exercice à l'autre.
 - Nous avons diversifié nos capacités en matière de gestion du patrimoine ainsi que l'accès de la distribution d'Irish Life grâce au lancement d'une nouvelle coentreprise avec AIB Life en Irlande.
 - Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, y compris en réalisant deux transactions en Italie.
- La compagnie a tenu la journée des investisseurs afin de communiquer notre stratégie de croissance en mettant particulièrement l'accent sur nos activités de gestion du patrimoine et des actifs au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2023.

	Trimestre			Cumul depuis le début de l'exercice	
	T2 2023	T1 2023	T2 2022	2023	2022
Bénéfice fondamental par secteur⁶					
Exploitation canadienne	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Exploitation américaine	265	218	164	483	308
Exploitation européenne	180	178	210	358	386
Solutions de gestion du capital et des risques	203	157	190	360	361
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(5)	(1)	(16)	(4)
Total du bénéfice fondamental ⁶	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Bénéfice net par secteur					
Exploitation canadienne	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$
Exploitation américaine	90	151	23	241	135
Exploitation européenne	102	40	250	142	794
Solutions de gestion du capital et des risques	169	184	179	353	413
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(13)	9	(24)	10
Total du bénéfice net	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$

⁶ Le bénéfice fondamental est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 283 M\$ et bénéfice net de 148 M\$ pour l'exploitation canadienne au deuxième trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 283 M\$, soit une diminution de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les solides résultats au chapitre de la morbidité relatifs aux produits collectifs d'assurance maladie en 2022, qui ne se sont pas répétés, contrebalancés en partie par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix et les autres mesures prises par la direction, qui ont été favorisées par la hausse des taux d'intérêt en 2023.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 198 M\$ US (265 M\$) et bénéfice net de 67 M\$ US (90 M\$) pour l'exploitation américaine au deuxième trimestre** – L'exploitation américaine a affiché un bénéfice fondamental de 198 M\$ US (265 M\$) pour le deuxième trimestre de 2023, en hausse de 70 M\$ US, ou 55 %, par rapport au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'amélioration des écarts qui résulte de la hausse des taux d'intérêt, à l'accroissement des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et à la baisse des charges en raison des synergies réalisées à l'égard des acquisitions récentes.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 180 M\$ et bénéfice net de 102 M\$ pour l'exploitation européenne au deuxième trimestre** – Le bénéfice fondamental a diminué de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 180 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de l'assurance au deuxième trimestre de 2022, qui ne se sont pas répétés, partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des fluctuations des devises et des rendements des placements.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 203 M\$ et bénéfice net de 169 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au deuxième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 203 M\$, ce qui s'explique principalement par l'incidence favorable du bénéfice lié aux produits structurés et des rendements des placements, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,52 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 29 septembre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 2023.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Le président et chef de la direction,



P.A. Mahon

Le 8 août 2023

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2023

DATÉ DU 8 AOÛT 2023

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 31 mars 2023 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Les périodes comparatives de 2022 sont retraitées et non auditées afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

TABLE DES MATIÈRES

	Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables		Liquidités et gestion et suffisance du capital
2	Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	43	Liquidités
3	Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR	44	Flux de trésorerie
		45	Engagements et obligations contractuelles
	Résultats d'exploitation consolidés	45	Gestion et suffisance du capital
4	Points saillants financiers	48	Rendement des capitaux propres
5	Faits nouveaux	49	Notations
7	Bénéfice fondamental et bénéfice net		Gestion des risques
11	Facteurs de valeur de Lifeco	49	Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle
15	Résultat des activités d'assurance		Méthodes comptables
16	Résultat net des activités de placement	50	Sommaire des estimations comptables critiques
17	Honoraires et autres produits	56	Mesures d'exposition et de sensibilité
18	Autres charges	57	Normes internationales d'information financière
19	Impôt sur le résultat	59	Transition à IFRS 17 et à IFRS 9
			Autres renseignements
	Résultats d'exploitation sectoriels	63	Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR
20	Exploitation canadienne	70	Glossaire
24	Exploitation américaine	72	Contrôles et procédures de communication de l'information
29	Exploitation européenne	72	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
32	Solutions de gestion du capital et des risques	73	Transactions entre parties liées
34	Exploitation générale de Lifeco	73	Renseignements financiers trimestriels
		74	Conversion des devises
	Situation financière consolidée	74	Renseignements supplémentaires
35	Actif		
38	Passif		
41	Structure du capital de Lifeco		

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour les périodes closes le 30 juin 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités annuels de 2022 figurant dans le rapport annuel de 2022 de la compagnie.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies ou ses perspectives commerciales courantes, ses mesures, ses cibles et ses objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts, aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements (notamment en ce qui concerne l'acquisition proposée d'Investment Planning Counsel [IPC], l'acquisition proposée de Value Partners Group Inc. [Value Partners], la vente proposée de Putnam Investments [Putnam] et la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K.), de la création et de la réalisation de valeur, des occasions de croissance, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), du calendrier et de l'achèvement des acquisitions proposées d'IPC et de Value Partners et de la vente proposée de Putnam et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K., de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions récentes et proposées, la capacité de tirer parti des acquisitions récentes et proposées et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacités administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES ET DES RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ⁶	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice					
Bénéfice fondamental ^{1, 6}	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	498	595	823	1 093	2 157
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 6}	0,99	0,89	0,97	1,87	1,73
Bénéfice net	0,53	0,64	0,88	1,17	2,32
Bénéfice net dilué	0,53	0,64	0,88	1,17	2,31
Dividendes versés	0,52	0,52	0,49	1,04	0,98
Valeur comptable ³	23,22	23,45	22,11		
Rendement des capitaux propres fondamental^{2, 6}	15,9 %	16,1 %			
Rendement des capitaux propres³	11,7 %	13,4 %			
Ratio de distribution fondamental^{2, 6}	52,6 %	58,7 %	50,6 %		
Ratio de distribution³	97,4 %	81,3 %	55,7 %		
Ratio de levier financier⁴	31 %	33 %	33 %		
Ratio cours/bénéfice³	14,2 x	11,7 x			
Ratio cours/valeur comptable³	1,7 x	1,5 x			
Total de l'actif selon les états financiers	690 003 \$	691 853 \$			
Total de l'actif géré¹	1 042 373	1 040 214			
Total de l'actif administré¹	2 643 378	2 596 151			
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 058	13 043			
Total des capitaux propres	28 774 \$	29 037 \$			
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie⁵	126 %	127 %			

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁶ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Le bénéfice fondamental par action pour le deuxième trimestre de 2023 a augmenté de 2 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 et de 11 % par rapport au premier trimestre de 2023. Le bénéfice net par action s'est chiffré à 0,53 \$ pour le deuxième trimestre de 2023, en baisse par rapport au deuxième trimestre de 2022 et au premier trimestre de 2023, principalement en raison des coûts liés aux dessaisissements au sein de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne, ainsi que des pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au sein de l'exploitation européenne, qui ont eu une incidence négative de 0,30 \$ par action sur le bénéfice net. Le rééquilibrage des actifs a profité de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et a eu une incidence favorable sur les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV, en plus de réduire les sensibilités aux taux d'intérêt futurs (se reporter à l'analyse du bénéfice fondamental et du bénéfice net).

FAITS NOUVEAUX

- La compagnie a adopté et mis en œuvre avec succès IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023¹. Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence financière significative et ne donnent pas lieu à un changement significatif du niveau de l'actif investi, et elles ne modifient pas non plus les facteurs économiques sous-jacents des activités de la compagnie ni la stratégie d'affaires de la compagnie.
- Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.
- En juin, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral. Grâce à ce gain, une relation qui dure depuis plusieurs décennies est prolongée, et la Canada Vie conserve l'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP) pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.

Faits saillants et transactions stratégiques

- Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton. La contrepartie potentielle totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US. Franklin Templeton versera une contrepartie initiale s'établissant entre 950 M\$ US et 1 G\$ US, composée de 33,33 millions d'actions de Franklin Templeton à la clôture de la transaction et de 100 M\$ US en trésorerie 6 mois après la clôture. Une contrepartie supplémentaire d'un montant maximal de 375 M\$ US est rattachée à la croissance du partenariat et payable dans 3 à 7 ans. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et réalisera la valeur des capitaux de lancement de Putnam. Ces éléments, conjugués aux ajustements de clôture, représentent un montant estimatif qui se chiffre entre 375 M\$ US et 425 M\$ US. Lifeco conservera également certains actifs d'impôt différé liés à Putnam. Lifeco a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires. Le profit ou la perte avant les coûts de transaction découlant de la transaction ne devrait pas être significatif.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré² à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

¹ Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent document, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

² Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

- Le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.
- Le 13 juin 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners), une société de placement à forte croissance établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. Cette acquisition permet d'accélérer la réalisation de la stratégie de la Canada Vie liée à l'établissement d'une plateforme de gestion du patrimoine de premier plan pour les conseillers indépendants. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires (notamment de la Bourse de Toronto).
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Environ 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.

Opérations sur capitaux propres

- Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.
- Le 30 juin 2023, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué un versement de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable.

Risques macroenvironnementaux

Bon nombre de facteurs contribuent au maintien de l'incertitude économique, et les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concerne certaines banques américaines et européennes, on a vu s'accroître les préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2022 et en 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle – les conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers y ont aussi contribué. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 et a appliqué le changement aux résultats comparatifs de 2022, afin de mettre à jour la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ⁴	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1,4}					
Exploitation canadienne	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Exploitation américaine ⁴	265	218	164	483	308
Exploitation européenne	180	178	210	358	386
Solutions de gestion du capital et des risques	203	157	190	360	361
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(5)	(1)	(16)	(4)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1,4}	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(79) \$	(168) \$	79 \$	(247) \$	765 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(4)	7	(15)	3	(33)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement ³	(158)	—	(57)	(158)	(64)
Coûts de restructuration et d'intégration	(20)	(19)	(44)	(39)	(56)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(32)	(36)	(68)	(63)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs ⁴	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(422) \$	(231) \$	(80) \$	(653) \$	542 \$
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires					
Exploitation canadienne	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$
Exploitation américaine	90	151	23	241	135
Exploitation européenne	102	40	250	142	794
Solutions de gestion du capital et des risques	169	184	179	353	413
Exploitation générale de Lifeco	(11)	(13)	9	(24)	10
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual), à l'entente visant la vente de Putnam Investments ainsi qu'aux acquisitions et aux dessaisissements effectués au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation canadienne.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure du bénéfice fondamental le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2023 s'est chiffré à 920 M\$ (0,99 \$ par action ordinaire), en hausse de 17 M\$, ou 2 %, par rapport à 903 M\$ (0,97 \$ par action ordinaire) il y a un an. La hausse est principalement attribuable à l'apport plus élevé des placements et à l'accroissement des honoraires découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'incidence favorable du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et à l'incidence de la hausse des taux d'intérêt dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la non-réurrence des solides résultats au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs enregistrés en 2022 au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Lifeco s'est chiffré à 1 746 M\$ (1,87 \$ par action ordinaire), comparativement à 1 615 M\$ (1,73 \$ par action ordinaire) il y a un an. L'augmentation de 8 % s'explique essentiellement par une hausse de 76 M\$ (56 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential pour la période considérée et par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 498 M\$ (0,53 \$ par action ordinaire), en baisse de 325 M\$, ou 39 %, par rapport à 823 M\$ (0,88 \$ par action ordinaire) il y a un an. Le bénéfice net comprenait les coûts d'acquisition et de dessaisissement enregistrés principalement au sein de l'exploitation américaine et l'exploitation européenne et les pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global afin d'améliorer la position de capital réglementaire qui totalisent un montant négatif de 279 M\$ ou 0,30 \$ par action ordinaire.

- Les coûts d'acquisition et de dessaisissement de 158 M\$ étaient essentiellement liés aux ventes annoncées de Putnam Investments et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne au Royaume-Uni en 2023, ainsi qu'à la vente de la quasi-totalité des activités d'assurance vie et de rentes individuelles d'Empower en 2019.
- Les pertes au titre des autres éléments du résultat global de 121 M\$ réalisées se rapportaient au rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au sein de l'exploitation européenne. Ce facteur a profité de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et a eu une incidence favorable sur les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV, et il réduit la sensibilité aux taux d'intérêt futurs.

Outre ces éléments, la diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts de restructuration liés aux transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'expérience défavorable sur le marché par rapport aux attentes, qui découle de la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la diminution des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, alors que les apports avaient été positifs au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt.

La diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation du bénéfice fondamental. Le bénéfice net inclut une perte nette liée aux activités abandonnées de 4 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ il y a un an.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 1 093 M\$ (1,17 \$ par action ordinaire), comparativement à 2 157 M\$ (2,32 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette diminution de 49 % s'explique principalement par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par l'augmentation du bénéfice fondamental. Le bénéfice net inclut une perte nette liée aux activités abandonnées de 23 M\$, comparativement à une perte nette de 7 M\$ il y a un an.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 30 juin 2023 s'est chiffré à 498 M\$ (0,53 \$ par action ordinaire), en baisse de 97 M\$, ou 16 %, par rapport à 595 M\$ (0,64 \$ par action ordinaire) au trimestre précédent. La diminution est principalement attribuable à la hausse des coûts d'acquisition et de dessaisissement et des coûts de restructuration liés à des transactions au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à la hausse des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus au sein de l'exploitation européenne, tel qu'il a été mentionné ci-dessus. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation du bénéfice fondamental découlant de la croissance liée aux acquisitions de Prudential et de MassMutual au sein de l'exploitation américaine ainsi que des produits de réassurance structurés, de la hausse du résultat net des activités de placement et de l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Le bénéfice net inclut également une perte nette liée aux activités abandonnées de 4 M\$, comparativement à 19 M\$ au trimestre précédent.

Éléments exclus du bénéfice fondamental***Expérience sur le marché par rapport aux attentes***

Par rapport à la période correspondante de 2022, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 30 juin 2023 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont augmenté de 3 % aux États-Unis (indice S&P 500), de 3 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 17 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50), et ils ont diminué de 2 % au Canada (indice S&P TSX). À la clôture du deuxième trimestre de 2023, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 2 % dans la grande région européenne et de 8 % aux États-Unis, ainsi qu'une baisse de 1 % au Royaume-Uni, et ils sont demeurés inchangés au Canada, par rapport au 31 mars 2023.

L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, qui est présentée dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, a eu une incidence négative de 79 M\$ sur le bénéfice net au cours du deuxième trimestre de 2023 (incidence positive de 79 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2022), qui reflète l'incidence des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers et des actifs en actions de sociétés ouvertes détenus par l'exploitation canadienne. Des incidences compensatoires découlant des fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ont été inscrites en résultat net au deuxième trimestre de 2023. La hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni a eu une incidence positive sur le bénéfice, car les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient, tandis que les fluctuations des taux d'intérêt au Canada ont eu une incidence négative sur le bénéfice, car les passifs ont moins diminué que les actifs qui les couvraient.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a eu une incidence négative de 247 M\$ sur le bénéfice net (incidence positive de 765 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice 2022). L'incidence négative pour le cumul depuis le début de l'exercice 2023 s'explique principalement par les rendements moins élevés que prévus des actifs immobiliers et des actifs en actions de sociétés ouvertes détenus par l'exploitation canadienne, ainsi que par les fluctuations des taux d'intérêt au Canada, partiellement contrebalancés par la hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, en raison des stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie et de ses choix de méthodes comptables. Ces choix comprennent la prise en compte de l'incidence sur le capital réglementaire, qui peut se traduire par une sensibilité accrue du bénéfice net, mais une sensibilité moindre du capital. Par exemple, la stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. Autre exemple, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt. En outre, les sensibilités aux fluctuations des taux d'intérêt varient selon la région géographique où les changements ont lieu et l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d'IFRS 17, la révision des hypothèses non financières et les mesures prises par la direction à l'égard des contrats d'assurance à moyen terme et à long terme ont une incidence directe sur la MSC, lorsque la MSC est liée aux contrats sous-jacents. Cette révision des hypothèses et ces mesures prises par la direction peuvent aussi avoir une incidence sur le bénéfice net, laquelle peut découler de la révision des hypothèses financières à l'égard de certains produits, de la révision des hypothèses non financières à l'égard des produits collectifs d'assurance et des autres contrats d'assurance à court terme ainsi que des répercussions sur les taux d'intérêt de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influencent la MSC.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence négative de 4 M\$ sur le bénéfice net, ce qui reflète le léger raffinement des modèles. En comparaison, pour le trimestre précédent, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction avaient eu une incidence positive de 7 M\$. Au cours du deuxième trimestre de 2023, le léger raffinement des modèles a entraîné une diminution de 17 M\$ de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 3 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence négative de 33 M\$ pour la période correspondante de 2022. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une diminution de 22 M\$ de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le deuxième trimestre de 2023, les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont été de 158 M\$, comparativement à 57 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par l'entente visant la vente de Putnam Investments, par une provision additionnelle liée à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019 au sein de l'exploitation américaine, ainsi que par les coûts découlant de la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. au sein de l'exploitation européenne. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent également des pertes réalisées de 121 M\$ liées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au sein de l'exploitation européenne, comme il est indiqué précédemment (se reporter à la rubrique Bénéfice fondamental et bénéfice net). Les coûts de restructuration et d'intégration se sont établis à 20 M\$, en baisse de 24 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de MassMutual et de Personal Capital au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions s'est établi à 36 M\$, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats des activités abandonnées représentent une perte de 4 M\$, comparativement à une perte de 7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les autres éléments exclus du bénéfice fondamental ont eu une incidence plus défavorable que pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Devises

Au cours du deuxième trimestre de 2023, les taux de change moyens du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling ont augmenté par rapport au deuxième trimestre de 2022. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 16 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2023 (augmentation de 34 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 mars 2023 au 30 juin 2023, les taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui ont servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains et en euros ont diminué, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en livres sterling a augmenté. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des pertes de change latentes après impôt de 271 M\$ pour le trimestre considéré (pertes nettes latentes de 151 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Ces pertes de change latentes après impôt représentent une diminution de 1,2 % de la valeur comptable par action.




Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

FACTEURS DE VALEUR DE LIFECO

Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise. Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

Le tableau suivant présente la façon dont les diverses unités d'exploitation de chaque secteur opérationnel sont classées dans les facteurs de valeur au niveau consolidé de Lifeco. Par conséquent, la compagnie a mis à jour la façon dont elle se réfère aux unités d'exploitation au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

Une description des facteurs de valeur et un aperçu supplémentaire du bénéfice fondamental et des autres indicateurs de performance clés au niveau consolidé de Lifeco sont présentés ci-dessous :

		Secteurs opérationnels ¹			
Facteurs de valeur		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
	Solutions en milieu de travail	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	Régimes à cotisations définies – Empower	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	
	Gestion du patrimoine et des actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine	Gestion du patrimoine des particuliers – Empower Gestion d'actifs ²	Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	
	Assurance et solutions de gestion des risques	Assurance et rentes		Assurance et rentes	Réassurance

¹ Certaines unités d'exploitation ont été réalignées au sein des secteurs opérationnels aux fins de correspondance avec les facteurs de valeur.

² Inclut les résultats de PanAgora Asset Management, que la compagnie conservera après la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles.

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats

Solutions en milieu de travail

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité) ³	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	454 \$	445 \$	443 \$	899 \$	753 \$
Flux de trésorerie nets – services de retraite ^{2, 3, 4}	4 388	9 909	(5 699)	14 297	30 324
Honoraires et autres produits ⁴	1 067	1 019	949	2 086	1 768
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ²	15 067	14 813	13 859		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités en raison des reclassements entre les facteurs de valeur de Lifeco au sein de l'exploitation européenne.

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 11 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 454 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de l'apport des placements, contrebalancé en partie par la non-récurrence des résultats favorables au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent au sein de l'exploitation canadienne et par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 146 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 899 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 55 M\$ (41 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential, y compris les synergies liées aux charges, aux synergies réalisées en raison de l'acquisition de MassMutual, à l'apport accru des placements et aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective, ainsi qu'aux mesures liées aux prix dans les activités liées aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie.

Les entrées nettes de trésorerie pour le deuxième trimestre de 2023 se sont chiffrées à 4,4 G\$, en hausse de 10,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des retraits pour l'unité Régimes à cotisations définies – Empower, de la baisse des retraits dans les fonds communs de placement pour l'exploitation canadienne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie ont diminué de 16,0 G\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 14,3 G\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de la baisse des entrées de fonds de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower qui s'explique par le fait que quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires ont fourni un apport de 25,1 G\$ US aux actifs au premier trimestre de 2022, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ US au premier trimestre de 2023.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 118 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 1 067 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement (SAS) au sein de l'exploitation canadienne, du nombre accru de participants et des marchés boursiers favorables au sein de l'exploitation américaine, ainsi que de la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 318 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 086 M\$, principalement en raison des honoraires liés à l'acquisition de Prudential ainsi que des facteurs évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se chiffraient à 15 067 M\$, une hausse de 254 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui s'explique principalement par la croissance interne des affaires en vigueur et l'incidence des fluctuations des devises.

Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 234 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats

Gestion du patrimoine et des actifs

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ³	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ^{1, 3}	119 \$	119 \$	134 \$	238 \$	248 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ^{2, 3, 4, 5}	1 788	6 090	630	7 878	5 862
Honoraires et autres produits ^{3, 5}	384	372	358	756	721
MSC, produits de fonds distincts	3 302	3 355	3 203		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette), les flux de trésorerie nets et les honoraires et autres produits lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs sont retraités en raison des reclassements entre les facteurs de valeur de Lifeco au sein de l'exploitation européenne.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 119 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts et de fonds communs de placement exclusifs au sein de l'exploitation canadienne et à la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe au sein de l'exploitation européenne. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transaction au sein de l'exploitation américaine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 238 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts et de fonds communs de placement exclusifs au sein de l'exploitation canadienne et à la baisse des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe au sein de l'exploitation européenne. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le montant de 20 M\$ (15 M\$ US) lié à l'acquisition de Prudential, aux honoraires accrus découlant de l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transaction au sein de l'exploitation américaine, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 1 788 M\$, comparativement à des entrées nettes de 630 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande au sein de l'exploitation européenne et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 7 878 M\$, comparativement à des entrées nettes de 5 862 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 26 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 384 M\$, principalement en raison de la croissance des actifs au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 35 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 756 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires de gestion au sein de l'exploitation européenne.

Pour le deuxième trimestre de 2023, la MSC de clôture pour les produits de fonds distincts a diminué de 53 M\$ par rapport au premier trimestre de 2023, pour s'établir à 3 302 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des marchés dans toutes les régions découlant de la croissance des marchés boursiers par rapport aux attentes, facteur partiellement contrebalancé par les fluctuations internes de la MSC.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats

Assurance et solutions de gestion des risques

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	377 \$	292 \$	322 \$	669 \$	616 \$
MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts	85	59	71	144	167
MSC pour les produits sans participation, excluant les produits de fonds distincts	5 896	5 867	5 713		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 55 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 377 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence favorable des rendements attendus des placements et du bénéfice lié aux activités de réassurance structurée, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables des activités de réassurance vie aux États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a augmenté de 53 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 669 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels et aux changements de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne au premier trimestre de 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, en ce qui concerne Assurance et solutions de gestion des risques, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a augmenté de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 85 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des activités au sein de l'exploitation européenne, partiellement contrebalancée par la baisse de la croissance des nouvelles affaires dans le portefeuille de produits de réassurance couvrant le risque de longévité.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la MSC pour les produits sans participation sur les nouvelles affaires, excluant les produits de fonds distincts, a diminué de 23 M\$, pour se chiffrer à 144 M\$. La diminution est principalement attribuable à la baisse de la croissance des nouvelles affaires dans le portefeuille de produits de réassurance couvrant le risque de longévité.

À la clôture du deuxième trimestre de 2023, la MSC pour les produits sans participation, excluant les produits avec participation et les produits de fonds distincts, s'est chiffrée à 5 896 M\$, un montant comparable à celui du premier trimestre de 2023.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui décrit les sources de bénéfice. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouverts par la compagnie auprès des réassureurs.

Résultat des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Résultat des activités d'assurance					
Exploitation canadienne	354 \$	341 \$	388 \$	695 \$	695 \$
Exploitation américaine	15	17	9	32	16
Exploitation européenne	132	182	190	314	365
Solutions de gestion du capital et des risques	202	160	211	362	403
Total du résultat des activités d'assurance	703 \$	700 \$	798 \$	1 403 \$	1 479 \$

Le résultat des activités d'assurance pour le deuxième trimestre de 2023 a diminué de 95 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, pour s'établir à 703 M\$. La diminution est principalement attribuable à la non-réurrence des solides résultats au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs d'assurance maladie enregistrés en 2022 au sein de l'exploitation canadienne et aux résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein de l'exploitation européenne. La diminution a été contrebalancée en partie par le bénéfice accru tiré des activités de réassurance structurée dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Le résultat des activités d'assurance pour le semestre clos le 30 juin 2023 a diminué de 76 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022, pour s'établir à 1 403 M\$. La diminution est principalement attribuable aux résultats défavorables au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation européenne. La diminution a été contrebalancée en partie par le bénéfice accru tiré des contrats d'assurance à court terme dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et par un profit lié au règlement de réassurance au sein de l'exploitation européenne.

RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Dans le tableau ci-après, le résultat net des activités de placement peut être analysé en trois parties.

Produits nets tirés des placements – produits tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion de l'actif investi de la compagnie, déduction faite des charges, des corrections de valeur pour pertes de crédit et des profits (pertes) réalisés;

Variations de la juste valeur par le biais du résultat net – variation de la valeur comptable de l'actif investi évalué à la juste valeur par le biais du résultat net au bilan;

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance et de réassurance et variation des passifs au titre des contrats d'investissement – variations des passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement au bilan découlant des risques financiers, notamment l'effet de l'écoulement du temps (capitalisation des intérêts), variations de la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier et de ses variations, y compris les effets des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie.

Résultat net des activités de placement

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement) ¹	2 269 \$	2 181 \$	2 082 \$	4 450 \$	3 620 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	1	(11)	1	(11)
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(170)	(36)	(13)	(206)	(17)
Produits tirés des placements – réguliers¹	2 099	2 146	2 058	4 245	3 592
Frais de placement	(38)	(45)	(58)	(83)	(110)
Produits nets tirés des placements¹	2 061	2 101	2 000	4 162	3 482
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net ¹	(2 668)	3 572	(13 660)	904	(24 952)
Total des produits nets tirés des placements¹	(607) \$	5 673 \$	(11 660) \$	5 066 \$	(21 470) \$
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	631	(3 570)	9 013	(2 939)	17 240
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance	(6)	93	(544)	87	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	286	(1 882)	3 775	(1 596)	6 965
Total du résultat net des activités de placement¹	304 \$	314 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$
Secteurs :					
Exploitation canadienne	(103) \$	(23) \$	101 \$	(126) \$	426 \$
Exploitation américaine ¹	316	356	263	672	454
Exploitation européenne	70	(58)	175	12	705
Solutions de gestion du capital et des risques	12	42	20	54	116
Exploitation générale de Lifeco	9	(3)	25	6	37
Total du résultat net des activités de placement¹	304 \$	314 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure le résultat net des activités de placement découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Au deuxième trimestre de 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 280 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits nets tirés des placements ont augmenté, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt dans tous les secteurs et de la hausse des volumes d'Empower, facteurs contrebalancés en partie par les répercussions des pertes nettes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs au sein de l'exploitation européenne au cours du deuxième trimestre de 2023.

Au deuxième trimestre de 2023, les actifs et les passifs ont été partiellement contrebalancés par les fluctuations des taux d'intérêt, y compris les fluctuations des écarts, ce qui est reflété dans le résultat net. La hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni a eu une incidence positive sur le bénéfice, car les passifs ont diminué davantage que les actifs qui les couvraient, tandis que les fluctuations des taux d'intérêt au Canada ont eu une incidence négative sur le bénéfice, car les passifs ont moins diminué que les actifs qui les couvraient.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 1 120 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marchés du crédit

Au deuxième trimestre de 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, ce qui a eu une incidence défavorable de 10 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des charges sur les obligations de sociétés ayant subi une perte de valeur.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, ce qui a eu une incidence défavorable de 12 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	341 \$	325 \$	302 \$	666 \$	612 \$
Exploitation américaine ¹	921	887	823	1 808	1 508
Exploitation européenne	200	186	190	386	383
Solutions de gestion du capital et des risques	4	2	2	6	3
Total des honoraires et autres produits¹	1 466 \$	1 400 \$	1 317 \$	2 866 \$	2 506 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les honoraires et autres produits découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

CHARGES

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

Charges¹

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance ²	405 \$	448 \$	444 \$	853 \$	883 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 571	1 529	1 468	3 100	2 707
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	1 976	1 977	1 912	3 953	3 590
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	49	43	49	92	84
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux logiciels	48	47	40	95	85
Charges financières	104	115	95	219	183
Charges de restructuration et d'intégration	19	26	60	45	77
Total	2 196 \$	2 208 \$	2 156 \$	4 404 \$	4 019 \$

¹ Les résultats du premier trimestre de 2023 et de la période antérieure sont retraités afin d'exclure les charges découlant des activités abandonnées liées à Putnam Investments.

² Pour le semestre clos le 30 juin 2023, un montant de 7,1 G\$ (6,4 G\$ pour la période close le 30 juin 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements du passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les charges ont augmenté de 40 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 2 196 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'intégration du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada et des charges connexes liées aux technologies au sein de l'exploitation canadienne. Les charges de restructuration et d'intégration ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les charges ont augmenté de 385 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 4 404 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential. De plus, les charges de l'exploitation canadienne ont augmenté en raison de l'intégration du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada et des charges connexes liées aux technologies. Les charges financières ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'émission d'une euro-obligation pour un montant de 500 M€ le 16 novembre 2022. Les charges de restructuration et d'intégration ont diminué par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous :

Taux d'imposition effectif	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ²	30 juin 2022 ²	30 juin 2023	30 juin 2022 ²
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	15,6 %	10,8 %	10,1 %	13,4 %	9,7 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	12,0 %	6,5 %	13,2 %	9,2 %	14,2 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	8,2 %	4,6 %	12,5 %	6,4 %	12,8 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure du bénéfice les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 15,6 %, en hausse comparativement à 10,1 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 12,0 %, en baisse comparativement à 13,2 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Au deuxième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 8,2 %, en baisse comparativement à 12,5 % au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison de la hausse des produits non imposables tirés des placements et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires de 13,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, en hausse par rapport à celui de 9,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires. La compagnie avait un taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires de 9,2 %, en baisse comparativement à 14,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net de 6,4 % pour le semestre clos le 30 juin 2023, en baisse comparativement à 12,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels à l'égard du taux d'imposition effectif global.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Dans le budget fédéral de mars 2023, le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. En juin 2023, le Royaume-Uni a quasi adopté la loi visant à mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités, à l'exception des États-Unis, ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation sectoriels de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam (principalement reflété dans les activités abandonnées), auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

CONVERSION DES DEVICES

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les unités de l'exploitation canadienne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail offre des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et des produits collectifs de retraite dans le cadre de régimes offerts par l'employeur, ainsi que des produits individuels d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés aux participants aux régimes.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine offre des produits de gestion du patrimoine des particuliers et sur le revenu.
- L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

FAITS NOUVEAUX

- Le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.

- Le 13 juin 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners), une société de placement à forte croissance établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. Cette acquisition permet d'accélérer la réalisation de la stratégie de la Canada Vie liée à l'établissement d'une plateforme de gestion du patrimoine de premier plan pour les conseillers indépendants. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires (notamment de la Bourse de Toronto).
- En juin 2023, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral. Grâce à ce gain, une relation qui dure depuis plusieurs décennies est prolongée, et la Canada Vie conserve l'administration du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP) pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION CANADIENNE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Solutions en milieu de travail	164 \$	159 \$	213 \$	323 \$	323 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	46	61	52	107	95
Assurance et rentes	63	43	65	106	128
Exploitation générale	10	15	10	25	18
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(129) \$	(43) \$	35 \$	(172) \$	261 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	1	2	(9)	3	(11)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(5)	(4)	(4)	(9)	(9)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(2)	—	—	(2)	—
Bénéfice net	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$
Souscriptions²					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	108 \$	180 \$	101 \$	288 \$	356 \$
Services de retraite collectifs	633	758	576	1 391	1 530
Solutions en milieu de travail	741	938	677	1 679	1 886
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 174	2 658	2 317	4 832	5 230
Assurance et rentes	154	156	226	310	409
Flux de trésorerie nets²	157 \$	418 \$	86 \$	575 \$	627 \$
Services de retraite collectifs	(524)	(437)	(412)	(961)	(239)
Produits individuels de gestion du patrimoine	(367) \$	(19) \$	(326) \$	(386) \$	388 \$
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	240 \$	228 \$	205 \$	468 \$	414 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	92	90	89	182	182
Exploitation générale	9	7	8	16	16
Honoraires et autres produits	341 \$	325 \$	302 \$	666 \$	612 \$
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	12 761 \$	12 583 \$	11 808 \$		
Total de l'actif	196 673 \$	196 302 \$			
Autres actifs gérés ^{2,3}	3 971	3 960			
Total de l'actif géré¹	200 644	200 262			
Autres actifs administrés ²	27 362	26 989			
Total de l'actif administré¹	228 006 \$	227 251 \$			
Marge sur services contractuels					
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 912 \$	1 903 \$	1 918 \$		
Assurance et rentes – sans participation	1 213	1 268	1 646		
Assurance et rentes – avec participation	3 241	3 161	3 224		
Marge sur services contractuels	6 366 \$	6 332 \$	6 788 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2023, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (6,9 G\$ au 31 décembre 2022). Toutefois, une tranche de 3,1 G\$ de ces actifs (2,9 G\$ au 31 décembre 2022) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a diminué de 214 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 148 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 283 M\$, soit une diminution de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les solides résultats au chapitre de la morbidité relatifs aux produits collectifs d'assurance maladie en 2022, qui ne se sont pas répétés, contrebalancés en partie par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix et les autres mesures prises par la direction, qui ont été favorisées par la hausse des taux d'intérêt et la hausse du bénéfice relatif au surplus en 2023.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 135 M\$, comparativement à un montant positif de 22 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 129 M\$ au cours du deuxième trimestre de 2023 en raison de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et de la baisse des taux d'intérêt à long terme, y compris le resserrement des écarts de crédit, ainsi que des fluctuations des marchés boursiers et du marché immobilier. Le montant positif de 35 M\$ enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique par la hausse globale des taux d'intérêt (à court et à long terme), contrebalancée par les replis des marchés boursiers et du marché immobilier.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 424 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 381 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 3 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 561 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 180 M\$, comparativement à un montant positif de 241 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif de 172 M\$, comparativement à un montant positif de 261 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 23 M\$, comparativement à un bénéfice net de 4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'impôt plus favorable et de l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est chiffré à 1 M\$, comparativement à 31 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits liés au surplus. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la MSC comptabilisée pour les services fournis.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 108 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions dans le segment du marché des affaires de taille intermédiaire, contrebalancée en partie par la diminution des souscriptions sur le marché des petites affaires et sur les marchés dans le segment national. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 633 M\$, principalement en raison des transferts de montants forfaitaires importants. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 143 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 174 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de fonds distincts. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le deuxième trimestre de 2023 ont diminué de 72 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 154 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec participation.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont diminué de 68 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 288 M\$, principalement en raison de la baisse des volumes de souscription dans l'ensemble du segment national et du segment du marché des affaires de taille intermédiaire. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 139 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 391 M\$, en raison de la baisse des volumes de souscription dans l'ensemble du secteur. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 398 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 4 832 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de fonds distincts. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le semestre clos le 30 juin 2023 ont diminué de 99 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 310 M\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie se sont établies à 12 761 M\$, une hausse de 178 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui découle principalement de la croissance du nombre de participants aux régimes ainsi que des hausses de prix reflétant l'inflation et les tendances en matière de sinistres.

Flux de trésorerie nets

Au deuxième trimestre de 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 367 M\$, comparativement à des sorties nettes de 326 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des sorties nettes de trésorerie est principalement attribuable à la hausse des retraits et à la baisse des dépôts liés aux fonds distincts offerts aux particuliers, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des retraits dans les fonds communs de placement.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 386 M\$, comparativement à des entrées nettes de 388 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des dépôts liés aux produits individuels ainsi qu'à l'augmentation des retraits dans les fonds distincts.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 39 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 341 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats SAS et de l'augmentation des actifs au sein des activités de gestion du patrimoine.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 54 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 666 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels (MSC)

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels se chiffrait à 6 366 M\$, soit une hausse de 34 M\$ par rapport au 31 mars 2023 qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses liées aux produits avec participation.

EXPLOITATION AMÉRICAINNE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de PanAgora Asset Management, des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'exploitation américaine comprend également les résultats de Putnam Investments qui ont été classés dans les activités abandonnées. Les unités de l'exploitation américaine s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail.
- L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et services de gestion du patrimoine de détail.

- L'unité Gestion d'actifs, qui représente les résultats de PanAgora Asset Management, offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes par l'intermédiaire, ainsi qu'un vaste éventail de produits de placement.
- L'exploitation générale comprend un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à l'unité Gestion d'actifs, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine, sont également inclus dans l'exploitation générale.

FAITS NOUVEAUX

- Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton. La contrepartie potentielle totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US. Franklin Templeton versera une contrepartie initiale s'établissant entre 950 M\$ US et 1 G\$ US, composée de 33,33 millions d'actions de Franklin Templeton à la clôture de la transaction et de 100 M\$ US en trésorerie 6 mois après la clôture. Une contrepartie supplémentaire d'un montant maximal de 375 M\$ US est rattachée à la croissance du partenariat et payable dans 3 à 7 ans. Lifeco conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora Asset Management, un gestionnaire quantitatif d'actifs de premier plan, et réalisera la valeur des capitaux de lancement de Putnam. Ces éléments, conjugués aux ajustements de clôture, représentent un montant estimatif qui se chiffre entre 375 M\$ US et 425 M\$ US. Lifeco conservera également certains actifs d'impôt différé liés à Putnam. Lifeco a convenu de conserver des actions représentant environ 4,9 % des actions en circulation de Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires. Le profit ou la perte avant les coûts de transaction découlant de la transaction ne devrait pas être significatif.

En plus de la vente, Lifeco, de concert avec Power Corporation du Canada et Franklin Templeton, a conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. Lifeco fournira initialement à Franklin Templeton, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US, et ce montant pourrait augmenter au cours des prochaines années.

Empower

- Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis, où elle comptait environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 30 juin 2023.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 30 juin 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 57 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 17 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du deuxième trimestre de 2023. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

<i>(en millions de dollars américains)</i>	Pour les trimestres clos les		Pour le semestre clos le	Montant total passé en charges à ce jour
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2023	30 juin 2023
Restructuration et intégration (avant impôt)	17 \$	17 \$	34 \$	102 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	13	12	25	76

- L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,5 billion de dollars américains au 30 juin 2023, soit une hausse de 0,2 billion de dollars américains par rapport au 30 juin 2022. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté pour s'établir à 18,2 millions au 30 juin 2023, par rapport à 17,4 millions au 30 juin 2022. La hausse de l'actif administré par rapport au 30 juin 2022 s'explique principalement par une remontée sur les marchés boursiers.

Gestion d'actifs

- Les autres actifs gérés de clôture se chiffraient à 172,9 G\$ US au 30 juin 2023, en hausse de 5,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et les autres actifs gérés moyens pour le semestre clos le 30 juin 2023 se sont établis à 168,9 G\$ US, soit une diminution de 16,9 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des autres actifs gérés de clôture est principalement attribuable à l'incidence de l'augmentation des niveaux des marchés boursiers en 2023. La diminution des autres actifs gérés moyens pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'explique essentiellement par la hausse des autres actifs gérés au début à la période correspondante de l'exercice précédent. Au 30 juin 2023, les autres actifs gérés de clôture comprenaient un montant de 139,6 G\$ US lié à Putnam Investments.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION AMÉRICAINNE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023 ³	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹					
Régimes à cotisations définies – Empower	175 \$	166 \$	122 \$	341 \$	233 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	37	20	14	57	22
Gestion d'actifs ³	(1)	(4)	(2)	(5)	(1)
Exploitation générale	(13)	(19)	(6)	(32)	(15)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)	198 \$	163 \$	128 \$	361 \$	239 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(3) \$	(3) \$	(6) \$	(6) \$	(6) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(15)	(14)	(34)	(29)	(43)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(90)	—	(41)	(90)	(42)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(20)	(18)	(23)	(38)	(38)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs ³	(3)	(14)	(5)	(17)	(5)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	67 \$	114 \$	19 \$	181 \$	105 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)^{1, 3}	265 \$	218 \$	164 \$	483 \$	308 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars canadiens)	90 \$	151 \$	23 \$	241 \$	135 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²					
Régimes à cotisations définies – Empower ⁴	2 762 \$	6 914 \$	(4 706) \$	9 676 \$	22 602 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower ⁵	1 842	3 143	2 257	4 985	4 939
Gestion d'actifs ³	(707)	(589)	(1 291)	(1 296)	(1 615)
Entrées (sorties) nettes (en dollars américains)²	3 897 \$	9 468 \$	(3 740) \$	13 365 \$	25 926 \$
Entrées (sorties) nettes (en dollars canadiens)²	5 222 \$	12 782 \$	(4 787) \$	18 004 \$	32 889 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)					
Régimes à cotisations définies – Empower	570 \$	548 \$	544 \$	1 118 \$	981 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	97	88	79	185	154
Gestion d'actifs ³	21	21	21	42	48
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	688 \$	657 \$	644 \$	1 345 \$	1 183 \$
Honoraires et autres produits (en dollars canadiens)	921 \$	887 \$	823 \$	1 808 \$	1 508 \$
Total de l'actif (en dollars américains)	227 492 \$	224 773 \$			
Autres actifs administrés ²	219 827	212 995			
Total de l'actif géré¹	447 319	437 768			
Autres actifs administrés ²	1 183 399	1 123 756			
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 630 718 \$	1 561 524 \$			
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 152 548 \$	2 108 057 \$			

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

⁴ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 403,3 G\$ (315,1 G\$ US).

⁵ Les résultats comparatifs pour la période close le 30 juin 2022 excluent des transferts liés à l'acquisition de Prudential de 7,8 G\$ (6,1 G\$ US).

Note : Le solde de la marge sur services contractuels de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net a augmenté de 48 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 67 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 70 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 198 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une augmentation de 76 M\$ US liée à la hausse de l'apport des placements et à l'augmentation des honoraires provoquée par l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et l'augmentation des volumes de transactions au sein d'Empower, ainsi que par la baisse des charges en raison des synergies réalisées à l'égard des acquisitions récentes.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 131 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 109 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont représenté un montant négatif de 90 M\$ US au deuxième trimestre de 2023, comparativement à un montant négatif de 41 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable aux coûts de dessaisissement engagés au deuxième trimestre de 2023 relativement à l'entente visant la vente de Putnam Investments, à une provision supplémentaire comptabilisée relativement à la vente par Empower de la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles en 2019. Les coûts de restructuration et d'intégration se sont chiffrés à 15 M\$ US au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 34 M\$ US au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des coûts d'intégration liés aux acquisitions de Prudential et de MassMutual.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a augmenté de 76 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 181 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 122 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 361 M\$ US, principalement en raison d'une augmentation de 56 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential et des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué, pour s'établir à un montant négatif de 180 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 134 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, partiellement contrebalancés par la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Prudential au premier trimestre de 2023.

Entrées nettes

Au deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes se sont élevées à 3,9 G\$ US, comparativement à des sorties nettes de 3,7 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des retraits de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes se sont chiffrées à 13,4 G\$ US, comparativement à des entrées nettes de 25,9 G\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des entrées de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower découlant de quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2022, qui ont fourni un apport de 25,1 G\$ US en actifs, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ US au premier trimestre de 2023.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 44 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 688 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de 44 M\$ US liée à l'augmentation du nombre de participants et à l'augmentation des niveaux des marchés boursiers en ce qui concerne l'unité Régimes à cotisations définies – Empower et à la croissance des actifs pour ce qui est de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 162 M\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 345 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi qu'aux honoraires liés à Prudential de 142 M\$ US enregistrés au premier trimestre de 2023.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande. Les unités de l'exploitation européenne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services de retraite collectifs et les services de courtage d'assurance offerts en Irlande.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne.
- L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

FAITS NOUVEAUX

- En juin 2023, AIB Life, la coentreprise entre Allied Irish Banks plc (AIB) et Canada Life Irish Holding Company Limited, a été lancée officiellement. Cette nouvelle société utilise une technologie moderne fondée entièrement sur l'infonuagique et intégrée à la plateforme bancaire numérique d'AIB afin d'aider les clients à planifier et à assurer leur avenir financier.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.
- En mai 2023, les portefeuilles à catégories d'actifs multiples, le produit phare d'Irish Life, qui compte un actif géré de plus de 7 G€ pour le compte de 96 000 clients, a célébré son 10^e anniversaire. Les portefeuilles à catégories d'actifs multiples sont des produits de l'article 8 qui ont bien résisté aux marchés tout au long de la dernière décennie en offrant aux investisseurs des options de portefeuille diversifiées.
- En mai 2023, Canada Life U.K. a conclu de nouvelles affaires au chapitre des produits individuels de rentes pour un montant de plus de 100 M£ (y compris les rentes à échéance fixe). Il s'agit du meilleur mois au chapitre des souscriptions depuis que le gouvernement du Royaume-Uni a mis en œuvre en 2015 des modifications aux régimes de retraite afin de favoriser une meilleure liberté et une plus grande souplesse en matière de retraite. Les taux de rente se sont améliorés parallèlement à la hausse des taux d'intérêt, faisant de ce type de produit une option attrayante pour les clients à la retraite.
- Au cours du deuxième trimestre de 2023, l'actif géré de la fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life a atteint 4 G€. Étant la plus importante fiducie globale en Irlande, elle sert plus de 95 000 participants en leur offrant un programme d'engagement de premier ordre, des stratégies de placement responsable et une gouvernance indépendante.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION EUROPÉENNE

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1,4}					
Solutions en milieu de travail	56 \$	62 \$	74 \$	118 \$	132 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	23	36	67	59	127
Assurance et rentes	116	96	68	212	125
Exploitation générale	(15)	(16)	1	(31)	2
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1,4}	180 \$	178 \$	210 \$	358 \$	386 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	84 \$	(139) \$	54 \$	(55) \$	442 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	(121)	—	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(1)	5	(7)	4	(18)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(36)	—	(4)	(36)	(10)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(4)	(4)	(3)	(8)	(6)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	102 \$	40 \$	250 \$	142 \$	794 \$
Souscriptions²					
Solutions en milieu de travail	740 \$	439 \$	320 \$	1 179 \$	1 189 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	6 473	6 944	4 710	13 417	11 059
Assurance et solutions de gestion des risques	791	423	871	1 214	2 012
Flux de trésorerie nets^{2,4}	530 \$	157 \$	239 \$	687 \$	1 040 \$
Solutions en milieu de travail	791 \$	3 079 \$	(195) \$	3 870 \$	1 869 \$
Gestion du patrimoine et des actifs	20	22	25	42	49
Assurance et solutions de gestion des risques	20	22	25	42	49
Flux de trésorerie nets^{2,4}	1 341 \$	3 258 \$	69 \$	4 599 \$	2 958 \$
Honoraires et autres produits⁴					
Solutions en milieu de travail	64 \$	51 \$	50 \$	115 \$	105 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	134	135	140	269	280
Assurance et rentes et exploitation générale	2	—	—	2	(2)
Honoraires et autres produits⁴	200 \$	186 \$	190 \$	386 \$	383 \$
Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie²	2 306 \$	2 230 \$	2 051 \$		
Total de l'actif	184 354 \$	182 867 \$			
Autres actifs administrés ²	58 228	56 858			
Total de l'actif géré¹	242 582	239 725			
Autres actifs administrés ^{2,3}	11 555	11 878			
Total de l'actif administré¹	254 137 \$	251 603 \$			
Marge sur services contractuels					
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 390 \$	1 452 \$	1 285 \$		
Assurance et rentes – sans participation	2 943	2 837	2 467		
Marge sur services contractuels	4 333 \$	4 289 \$	3 752 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 30 juin 2023, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 11,3 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (11,4 G\$ au 31 mars 2023 et 9,6 G\$ au 30 juin 2022).

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités en raison du reclassement entre les facteurs de valeur de Lifeco.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a diminué de 148 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 102 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 180 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats moins favorables au chapitre des sinistres liés à l'assurance maladie et à l'assurance invalidité au sein des Solutions en milieu de travail. La diminution a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des rendements attendus des placements dans l'unité Assurance et rentes et par l'incidence des fluctuations des devises.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le deuxième trimestre de 2023 ont représenté un montant négatif de 78 M\$, comparativement à un montant positif de 40 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus, comme il est indiqué dans l'analyse du bénéfice fondamental et du bénéfice net à la page 8. L'expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant positif en raison de l'augmentation des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par la baisse des valeurs sur le marché immobilier commercial. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent également une perte liée à la vente des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 comprennent les apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de l'augmentation des écarts de crédit.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 652 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 142 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 28 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 358 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 624 M\$, pour s'établir à un montant négatif de 216 M\$. La diminution est principalement attribuable aux pertes réalisées à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, tels qu'elles ont été évoquées pour expliquer les résultats trimestriels, et aux rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe par rapport aux attentes, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence de la hausse des taux sans risque. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprennent les apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la hausse des taux d'intérêt.

Souscriptions

Les souscriptions de Gestion du patrimoine et des actifs pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 1 763 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 6 473 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le deuxième trimestre de 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont diminué de 80 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 791 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, partiellement contrebalancée par la croissance des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni, par les souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande et par l'incidence des fluctuations des devises. Les souscriptions des Solutions en milieu de travail pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 420 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 740 M\$, principalement en raison de la croissance des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions de Gestion du patrimoine et des actifs ont augmenté de 2 358 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 13 417 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont diminué de 798 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 214 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables et des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni, facteurs contrebalancés en partie par la croissance des souscriptions de produits individuels de rentes au Royaume-Uni, par les souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises. Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les souscriptions des Solutions en milieu de travail ont diminué de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 179 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits de retraite en Irlande, partiellement contrebalancée par l'incidence des fluctuations des devises.

Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie

Au 30 juin 2023, les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au 31 mars 2023, pour s'établir à 2,3 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Flux de trésorerie nets

Pour le deuxième trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont établies à 1,3 G\$, comparativement à des entrées nettes de 0,1 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 4,6 G\$, comparativement à des entrées nettes de 3,0 G\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le deuxième trimestre de 2023 ont augmenté de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 200 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein des Solutions en milieu de travail.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les honoraires et autres produits sont demeurés comparables à ceux enregistrés à la période correspondante de l'exercice précédent, la hausse des honoraires tirés de l'assurance collective au sein des Solutions en milieu de travail ayant été essentiellement contrebalancée par la baisse des honoraires de gestion au sein de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs.

Marge sur services contractuels

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels s'établissait à 4 333 M\$, en hausse de 44 M\$ par rapport au 31 mars 2023, ce qui s'explique essentiellement par l'apport important de la MSC provenant des nouvelles affaires pour les produits sans participation.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales du secteur.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

FAITS NOUVEAUX

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. Au deuxième trimestre de 2023, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés, y compris en réalisant deux transactions en Italie.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹					
Réassurance	198 \$	153 \$	189 \$	351 \$	363 \$
Exploitation générale	5	4	1	9	(2)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	203 \$	157 \$	190 \$	360 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	(30) \$	27 \$	(12) \$	(3) \$	56 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(4)	—	1	(4)	(4)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	169 \$	184 \$	179 \$	353 \$	413 \$
Total de l'actif³	8 687 \$	9 240 \$			
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 740 \$	1 762 \$	1 600 \$		
Réassurance – avec participation	24	24	22		
Marge sur services contractuels	1 764 \$	1 786 \$	1 622 \$		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 169 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 203 M\$, ce qui s'explique principalement par l'incidence favorable du bénéfice lié aux produits de réassurance structurés et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 34 M\$, comparativement à un montant négatif de 11 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des fluctuations des taux d'intérêt par rapport aux attentes pour les périodes respectives.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le bénéfice net a diminué de 60 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 353 M\$. Le bénéfice fondamental s'est chiffré à 360 M\$, soit un résultat comparable à celui enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent, la croissance des affaires et l'incidence de la hausse des taux d'intérêt ayant été en grande partie contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont diminué de 59 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à un montant négatif de 7 M\$, essentiellement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels s'établissait à 1 764 M\$ au 30 juin 2023, en baisse de 22 M\$ par rapport au 31 mars 2023, principalement en raison du règlement différé et des résultats défavorables qui ont surpassé l'incidence des nouvelles affaires.

EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(11) \$	(5) \$	(1) \$	(16) \$	(4) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	—	(8)	10	(8)	14
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(11) \$	(13) \$	9 \$	(24) \$	10 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au deuxième trimestre de 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 11 M\$, comparativement à un bénéfice net de 9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 11 M\$, soit une augmentation de 10 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par l'augmentation des charges d'exploitation.

Pour le deuxième trimestre de 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont été de néant, comparativement à un montant positif de 10 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'expérience positive sur le marché par rapport aux attentes au deuxième trimestre de 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 24 M\$, comparativement à un bénéfice net de 10 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale a augmenté de 12 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 16 M\$, principalement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, les éléments exclus de la perte fondamentale ont représenté un montant négatif de 8 M\$, comparativement à un montant positif de 14 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison du même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
ACTIF

Actif administré¹

	Au 30 juin 2023				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Actif					
Actif investi	86 248 \$	86 298 \$	38 482 \$	8 400 \$	219 428 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 814	6 152	3 082	—	15 048
Actifs au titre des contrats d'assurance	420	272	297	101	1 090
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 183	11 827	3 635	133	16 778
Autres actifs	4 792	14 449	3 316	53	22 610
Actifs détenus en vue de la vente ³	—	4 433	—	—	4 433
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	98 216	176 858	135 542	—	410 616
Total de l'actif	196 673	300 289	184 354	8 687	690 003
Autres actifs gérés ²	3 971	290 171	58 228	—	352 370
Total de l'actif géré¹	200 644	590 460	242 582	8 687	1 042 373
Autres actifs administrés ²	27 362	1 562 088	11 555	—	1 601 005
Total de l'actif administré¹	228 006 \$	2 152 548 \$	254 137 \$	8 687 \$	2 643 378 \$

	Au 31 décembre 2022 (retraité)				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total de l'actif	190 249	296 201	176 781	8 975	672 206
Autres actifs gérés ²	4 057	277 138	50 539	—	331 734
Total de l'actif géré¹	194 306	573 339	227 320	8 975	1 003 940
Autres actifs administrés ²	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
Total de l'actif administré¹	220 650 \$	2 000 173 \$	238 665 \$	8 975 \$	2 468 463 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les actifs connexes ont été classés dans les actifs détenus en vue de la vente.

Au 30 juin 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 174,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2,6 billions de dollars, principalement en raison des fluctuations des marchés et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 30 juin 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 152,3 G\$, soit 69 % de l'actif investi, contre 156,1 G\$, ou 70 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. La diminution du portefeuille d'obligations est principalement attribuable aux cessions nettes et à l'incidence des fluctuations des devises, le dollar canadien s'étant raffermi par rapport au dollar américain. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 71 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 30 juin 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 30 juin 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
AAA	24 000 \$	16 %	25 397 \$	16 %
AA	30 764	20	31 614	20
A	53 102	35	53 864	35
BBB	42 725	28	43 482	28
BB ou inférieure	1 734	1	1 734	1
Total	152 325 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 30 juin 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,7 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, contre 1,7 G\$, ou 1,1 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2022.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	Au 30 juin 2023				Au 31 décembre 2022 (retraité)	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	368 \$	1 287 \$	1 655 \$	4 %	1 738 \$	5 %
Résidences multifamiliales	2 495	6 583	9 078	25	9 628	26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	3 625	3 625	10	3 371	9
Biens commerciaux	—	22 571	22 571	61	22 460	60
Total	2 863 \$	34 066 \$	36 929 \$	100 %	37 197 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 36,9 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 30 juin 2023, comparativement à 37,2 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. Au 30 juin 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours du deuxième trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 30 juin 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 576 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022) et un montant de 715 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont diminué en 2023, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 5,2 G\$, pour se chiffrer à 51,8 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 2 361 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 2 314 M\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du deuxième trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 30 juin 2023.

PASSIF

Total du passif

	<u>Au 30 juin 2023</u>	<u>Au 31 décembre 2022 (retraité)</u>
Passifs au titre des contrats d'assurance	136 774 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	625	537
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 777	94 810
Autres passifs du fonds général	21 013	24 744
Passifs détenus en vue de la vente ¹	2 424	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 220	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	351 396	330 041
Total	661 229 \$	643 411 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les passifs connexes ont été classés dans les passifs détenus en vue de la vente.

Le total du passif a augmenté de 17,8 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 661,2 G\$ au 30 juin 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 1,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, facteur partiellement contrebalancé par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 5,0 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires et à l'incidence du change, facteurs partiellement contrebalancés par les fluctuations des marchés.

Les autres passifs du fonds général ont diminué de 3,7 G\$. La diminution est principalement attribuable au reclassement de 2,4 G\$ des autres passifs de Putnam Investments dans les passifs détenus en vue de la vente, au remboursement d'obligations de premier rang d'un montant de 500 M€ et à des paiements de 411 M\$ effectués au titre d'une facilité de crédit à court terme utilisée pour financer l'acquisition de Prudential.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 22,7 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 26,9 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence négative des fluctuations des devises de 3,1 G\$ et des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 1,2 G\$. Les dépôts et les retraits des titulaires de polices sont demeurés comparables pour le trimestre.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 et à la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la marge sur services contractuels. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Au 30 juin 2023					
	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	92 159 \$	1 864 \$	6 366 \$	100 389 \$	8 928 \$	109 317 \$
Exploitation américaine	17 586	149	595	18 330	—	18 330
Exploitation européenne	36 774	1 067	4 333	42 174	3 498	45 672
Solutions de gestion du capital et des risques	1 401	2 009	1 764	5 174	258	5 432
Total	147 920 \$	5 089 \$	13 058 \$	166 067 \$	12 684 \$	178 751 \$
	Au 31 décembre 2022					
	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	89 107 \$	1 824 \$	6 518 \$	97 449 \$	8 689 \$	106 138 \$
Exploitation américaine	17 626	151	622	18 399	—	18 399
Exploitation européenne	36 078	1 076	4 162	41 316	3 493	44 809
Solutions de gestion du capital et des risques	1 706	2 009	1 821	5 536	223	5 759
Total	144 517 \$	5 060 \$	13 123 \$	162 700 \$	12 405 \$	175 105 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 30 juin 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 178,8 G\$, en hausse de 3,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, facteur partiellement contrebalancé par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels (MSC)

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la marge sur services contractuels (MSC)¹

	Sans participation (excluant les fonds distincts)					Fonds distincts	Avec participation	Total	
	Exploitation				Solutions de gestion du capital et des risques				Total
	canadienne	américaine	européenne	Total					
MSC au début de la période (31 décembre 2022)	1 264 \$	41 \$	2 771 \$	1 796 \$	5 872 \$	3 557 \$	3 694 \$	13 123 \$	
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	21	—	105	19	145	89	54	288	
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	19	—	23	18	60	129	107	296	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(75)	(2)	(111)	(77)	(265)	(221)	(79)	(565)	
Profits/pertes liés à l'expérience	(7)	(7)	39	(12)	13	(66)	—	(53)	
Fluctuations internes de la MSC	(42) \$	(9) \$	56 \$	(52) \$	(47) \$	(69) \$	82 \$	(34) \$	
Incidence des marchés	—	—	—	—	—	190	(232)	(42)	
Incidence de la révision des hypothèses	(9)	—	73	(8)	56	(78)	—	(22)	
Incidence du change	—	(1)	43	4	46	(6)	(7)	33	
Total des fluctuations de la MSC	(51) \$	(10) \$	172 \$	(56) \$	55 \$	37 \$	(157) \$	(65) \$	
MSC à la fin de la période (30 juin 2023)	1 213 \$	31 \$	2 943 \$	1 740 \$	5 927 \$	3 594 \$	3 537 \$	13 058 \$	

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 30 juin 2023, la marge sur services contractuels totalisait 13,1 G\$, ce qui représente une diminution de 65 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence des marchés et aux fluctuations internes de la MSC, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence du change.

Au 30 juin 2023, le total de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation, excluant les fonds distincts, s'établissait à 5,9 G\$, soit une hausse de 55 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à un reclassement de 73 M\$ de la MSC entre les fonds distincts et les produits sans participation, excluant les fonds distincts, qui est inclus dans la révision des hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus. Le reclassement n'a entraîné aucun changement dans la MSC globale.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM) offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Au 30 juin 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 191 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	Valeur de marché	30 juin 2023			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	33 198 \$	1 \$	13 \$	160 \$	160 \$
Exploitation américaine	24 055	360	—	7	367
Exploitation européenne	11 172	18	—	1 268	1 268
Solutions de gestion du capital et des risques ²	675	134	—	—	134
Total	69 100 \$	513 \$	13 \$	1 435 \$	1 929 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 30 juin 2023 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 30 juin 2023 a diminué de 764 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 1 929 M\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 30 juin 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 3 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débetures et autres instruments d'emprunt

Au 30 juin 2023, les débetures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 1 308 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 9 201 M\$.

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Le 30 juin 2023, Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué un versement de 150 M\$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable. Le solde prélevé restant était de 200 M\$ US au 30 juin 2023.

Capital social et surplus

Au 30 juin 2023, le capital social en circulation se chiffrait à 10 066 M\$, dont 5 846 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les 5 ans.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2023, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2023, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris à des moments où la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou lors de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a racheté et annulé 2 519 200 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 37,41 \$ par action.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Total des actifs liquides

	Au 30 juin 2023		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 171 \$	58 \$	7 113 \$
Obligations à court terme ²	5 413	—	5 413
Total partiel	12 584 \$	58 \$	12 526 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	37 675 \$	10 384 \$	27 291 \$
Obligations de sociétés ²	109 237	51 973	57 264
Actions ¹	14 793	3 352	11 441
Prêts hypothécaires ¹	36 929	34 066	2 863
Total partiel	198 634 \$	99 775 \$	98 859 \$
Total	211 218 \$	99 833 \$	111 385 \$

	Au 31 décembre 2022 (retraité)		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme ²	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 \$	113 \$	11 418 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 152 \$	10 607 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés ²	111 698	52 969	58 729
Actions ¹	14 301	2 921	11 380
Prêts hypothécaires ¹	37 197	34 210	2 987
Total partiel	203 348 \$	100 707 \$	102 641 \$
Total	214 879 \$	100 820 \$	114 059 \$

¹ Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2022 pour obtenir les montants inscrits au bilan.

² Au 30 juin 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 152,3 G\$ (156,1 G\$ au 31 décembre 2022). Se reporter au bilan consolidé figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 pour obtenir les montants des obligations inscrits au bilan.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 30 juin 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 12,5 G\$ (11,4 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 98,9 G\$ (102,6 G\$ au 31 décembre 2022). Au 30 juin 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 0,5 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2022) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Bénéfice après impôt	372 \$	886 \$	973 \$	2 408 \$
Variations de la juste valeur et autres variations	255	1 538	(1 380)	1 456
Exploitation	627	2 424	(407)	3 864
Financement	(1 508)	(547)	(2 260)	5
Investissement	1 738	(3 317)	2 874	(1 960)
	857	(1 440)	207	1 909
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(94)	107	(68)	(60)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	763	(1 333)	139	1 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	6 666	9 257	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	7 429 \$	7 924 \$	7 429 \$	7 924 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période ¹	258	—	258	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies à la fin de la période	7 171 \$	7 924 \$	7 171 \$	7 924 \$

¹ Le 31 mai 2023, Lifeco a convenu de vendre Putnam Investments à Franklin Templeton. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023, et elle est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires et autres conditions habituelles. À compter du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont présentés séparément.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie, qui est reflétée dans la catégorie Activités d'investissement. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au deuxième trimestre de 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 763 M\$ par rapport au 31 mars 2023. Au cours du deuxième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 627 M\$, une baisse de 1 797 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2022, principalement en raison des variations positives de la juste valeur au cours de la période précédente. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 508 M\$ et ont été principalement affectés au remboursement du capital des obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€ de la compagnie, au remboursement d'une marge de crédit d'une filiale et au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 1 738 M\$.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 139 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 407 M\$, une baisse de 4 271 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2 260 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les entrées de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 2 874 M\$.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie. Au cours du trimestre, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 30 juin 2023 était de 126 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 30 juin 2023 (1,3 G\$ au 31 mars 2023).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Capital de première catégorie	18 028 \$	18 523 \$	
Capital de deuxième catégorie	5 433	5 225	
Total du capital disponible	23 461	23 748	
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 176	5 322	
Total des ressources en capital	28 637 \$	29 070 \$	
Capital requis	22 791 \$	22 926 \$	
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	126 %	127 %	
Ratio total pro forma selon IFRS 17 (cible de surveillance du BSIF = 100 %)^{1,2}			130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

² Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

Le ratio du TSAV a diminué de un point au cours du trimestre, passant de 127 % au 31 mars 2023 à 126 % au 30 juin 2023. Cette diminution de un point s'explique en partie par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt pendant le trimestre, quelque peu contrebalancée par le rééquilibrage des actifs couvrant le surplus au sein de l'exploitation européenne, pour lesquels les exigences de capital réglementaire relatives au risque de taux d'intérêt ont diminué.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Aucune nouvelle modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV n'a été apportée au cours du trimestre. Le lissage des modifications antérieures du scénario de risque de taux d'intérêt dans les résultats relatifs au TSAV de la Canada Vie est maintenant terminé.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 30 juin 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	30 juin 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	0 point	(2) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

	30 juin 2023	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Variation potentielle du ratio du TSAV	Baisse de moins de 1 point	Hausse de moins de 1 point

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES¹

	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamentaux^{2, 3}			
Exploitation canadienne	17,6 %	18,4 %	17,3 %
Exploitation américaine ³	11,4 %	10,4 %	9,5 %
Exploitation européenne	17,5 %	17,8 %	17,3 %
Solutions de gestion du capital et des risques	37,1 %	37,0 %	42,9 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco^{2, 3}	15,9 %	16,1 %	15,8 %
	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des capitaux propres¹			
Exploitation canadienne	15,3 %	18,4 %	21,2 %
Exploitation américaine	6,7 %	6,0 %	5,5 %
Exploitation européenne	11,8 %	14,7 %	24,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	30,0 %	31,2 %	38,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco¹	11,7 %	13,4 %	17,2 %

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

NOTATIONS

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations³ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au deuxième trimestre de 2023, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du deuxième trimestre de 2023.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		Non coté
	Santé financière		AA		
	Créances de premier rang Créances de second rang	A (élevée) A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

³ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

MÉTHODES COMPTABLES**SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Les principales estimations comptables mises à jour afin de refléter la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont présentées ci-après. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023, ainsi qu'au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie qui a été préparé conformément à IFRS 4 et à IAS 39.

Évaluation de la juste valeur

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 30 juin 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Comptabilité de couverture

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance.

L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque non financier est nécessaire pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donne une assurance raisonnable que les passifs au titre des contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mise à jour des hypothèses et des informations à fournir sur les sensibilités annuelles

Les hypothèses et sensibilités présentées ci-dessous sont habituellement mises à jour dans le rapport de gestion annuel de la compagnie. Toutefois, en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités au 31 décembre 2022 ont été retraitées afin d'inclure les répercussions sur le bénéfice net et les soldes de la MSC de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront incluses dans tous les rapports de gestion intermédiaires de 2023, comme elles sont présentées ci-dessous, et seront mises à jour dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Mise à jour des informations à fournir intermédiaires

En raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités présentées ci-dessous incluent les répercussions sur le bénéfice net de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront mises à jour chaque trimestre.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers de la compagnie. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Le tableau ci-dessous présente la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 30 juin 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,6 %	5,0 %	4,7 %	4,6 %	4,5 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,4 %	5,1 %	5,1 %	4,9 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	6,6 %	5,3 %	5,0 %	5,4 %	5,0 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,8 %	5,4 %	5,8 %	5,4 %	5,1 %
€	Limite inférieure	3,6 %	2,8 %	2,6 %	2,7 %	3,0 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,3 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,6 %
£	Limite inférieure	6,0 %	5,3 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %	4,0 %
	Limite supérieure	7,1 %	6,4 %	6,0 %	6,2 %	6,0 %	5,2 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

La compagnie a présenté les taux à terme dans la note 2 de ses états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023. La compagnie présente maintenant les taux au comptant afin de mieux illustrer les taux d'actualisation appliqués. Il n'y a aucune incidence sur le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance.

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables de la compagnie au 30 juin 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. Les sensibilités à l'égard du risque d'assurance de la compagnie au 30 juin 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous :

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	Augmentation (diminution) de la MSC
	31 décembre 2022 (retraité)	31 décembre 2022
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	25 \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(100)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	(1 100)

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	30 juin 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des placements :		
Variation des courbes d'évaluation (courbes de taux du marché)		
Augmentation de 50 points de base	100 \$	75 \$
Diminution de 50 points de base	(150) \$	(125) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	225 \$	200 \$
Hausse de 10 %	125 \$	100 \$
Baisse de 10 %	(125) \$	(125) \$
Baisse de 20 %	(250) \$	(225) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	375 \$	400 \$
Hausse de 5 %	200 \$	200 \$
Baisse de 5 %	(200) \$	(200) \$
Baisse de 10 %	(400) \$	(425) \$

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2022 et au 30 juin 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles du Pilier 2 publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

Transition à IFRS 17 et à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC). Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 5,9 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,6 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental⁴ a diminué de 1,8 % en raison de la transition, mais la tendance du bénéfice fondamental n'a pas changé de façon significative, et environ 70 % des activités n'ont subi que des incidences limitées ou aucune incidence. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de l'abandon du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. De plus, les modifications apportées à la définition du bénéfice fondamental afin d'exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions ont représenté une augmentation de 4,0 % du bénéfice fondamental, ce qui donne une augmentation nette globale de 2,2 %.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA fondamental⁵ et au ratio de distribution fondamental sont demeurés inchangés, alors que l'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental² a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé pro forma de la Canada Vie au 31 décembre 2022 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

⁴ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁵ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 sont présentés ci-dessous :

Transition à IFRS 9

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Obligations		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Prêts hypothécaires		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Actions		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

¹ En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 89 % du portefeuille de prêts hypothécaires sont évalués à la juste valeur, comparativement à 79 % et à 9 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Incidence de la transition sur les capitaux propres

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022

L'adoption d'IFRS 17 a donné lieu à une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, et le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la marge sur services contractuels (MSC) et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex. au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex. l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé les principaux éléments suivants :

- Une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, alors que le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Cette diminution est attribuable au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et du report de certains résultats non financiers.
- Une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables par rapport à 2022.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2023.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts d'acquisition et de dessaisissement;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	920 \$	826 \$	903 \$	1 746 \$	1 615 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(92) \$	(209) \$	152 \$	(301) \$	1 016 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	41	(73)	54	(251)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(158)	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	9	(17)	4	(36)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	(2)	2	(1)	3
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(208)	—	(71)	(208)	(79)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	50	—	14	50	15
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(28)	(26)	(60)	(54)	(77)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	7	16	15	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(43)	(49)	(92)	(84)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	13	11	13	24	21
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(540) \$	(269) \$	(45) \$	(809) \$	740 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	122	57	(28)	179	(191)
Activités abandonnées – Gestion d'actifs (après impôt)	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	498 \$	595 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	283 \$	278 \$	340 \$	561 \$	564 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(179) \$	(60) \$	65 \$	(239) \$	363 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	50	17	(30)	67	(102)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	1	3	(10)	4	(13)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(1)	1	(1)	2
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(6)	(6)	(12)	(12)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	2	3	3
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(3)	—	—	(3)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	148 \$	233 \$	362 \$	381 \$	805 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	265 \$	218 \$	164 \$	483 \$	308 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(4) \$	(5) \$	(8) \$	(9) \$	(7) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(28)	(26)	(60)	(54)	(77)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	7	16	15	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(37)	(32)	(39)	(69)	(64)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	8	10	18	16
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(159)	—	(67)	(159)	(69)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	39	—	14	39	15
Activités abandonnées – Gestion d'actifs (après impôt)	(4)	(19)	(7)	(23)	(7)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	90 \$	151 \$	23 \$	241 \$	135 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	180 \$	178 \$	210 \$	358 \$	386 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	100 \$	(155) \$	70 \$	(55) \$	533 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(16)	16	(16)	—	(91)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(158)	—	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	37	—	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(1)	6	(8)	5	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(1)	1	(1)	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(5)	(4)	(11)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	1	3	2
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(46)	—	(4)	(46)	(10)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	—	—	10	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	102 \$	40 \$	250 \$	142 \$	794 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	203 \$	157 \$	190 \$	360 \$	361 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(9) \$	22 \$	11 \$	13 \$	108 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(21)	5	(23)	(16)	(52)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	—	1	(5)	(4)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	—	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	169 \$	184 \$	179 \$	353 \$	413 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 (retraité)	30 juin 2023	30 juin 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(11) \$	(5) \$	(1) \$	(16) \$	(4) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	— \$	(11) \$	14 \$	(11) \$	19 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	3	(4)	3	(5)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(11) \$	(13) \$	9 \$	(24) \$	10 \$

Bénéfice fondamental – résultat des activités d'assurance – Représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose du bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, de l'incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance souscrites et des profits et pertes liés à l'expérience pour les activités d'assurance de la compagnie. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation.

Bénéfice fondamental – résultat net des activités de placement – Représente la différence entre le rendement attendu par la direction des actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et la désactualisation associée aux taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance correspondants. Comprend la reprise des provisions au titre du crédit dans le résultat net et l'incidence des résultats au chapitre du crédit pour la période, ainsi que l'incidence de certaines activités de négociation sur les actifs à revenu fixe et les charges de placement non directement attribuables. Comprend également les produits tirés des placements attendus sur les actifs couvrant le surplus, déduction faite des charges de placement connexes. Cette mesure est présentée au titre des détenteurs d'actions ordinaires, ce qui signifie qu'elle exclut les résultats attribuables au compte de participation. Cette mesure exclut aussi le bénéfice relatif à l'écart tiré de certains produits de placement, qui représente la différence entre les taux gagnés et les taux crédités aux clients.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	30 juin 2023	31 mars 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	690 003 \$	691 853 \$
Autres actifs gérés ¹	352 370	348 361
Total de l'actif géré¹	1 042 373 \$	1 040 214 \$
Autres actifs administrés	1 601 005	1 555 937
Total de l'actif administré¹	2 643 378 \$	2 596 151 \$

¹ Les chiffres comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

Exploitation canadienne

	30 juin 2023	31 mars 2023
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	98 216 \$	97 426 \$
Autres actifs gérés	3 971	3 960
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	25 141	24 736
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	127 328 \$	126 122 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	98 457 \$	98 876 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 221	2 253
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	196 673 \$	196 302 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	3 971	3 960
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	27 362	26 989
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne	228 006 \$	227 251 \$

Exploitation américaine

	30 juin 2023	31 mars 2023
Actif administré – Empower		
Fonds général	91 817 \$	97 375 \$
Fonds distincts	170 566	174 625
Autres actifs gérés	92 860	90 359
Autres actifs administrés	1 562 088	1 517 070
Actif administré – Empower	1 917 331 \$	1 879 429 \$
Autres actifs gérés – Putnam	228 206 \$	228 282 \$
Total partiel	2 145 537 \$	2 107 711 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(30 895) \$	(31 098) \$
Ajouter : autres actifs du bilan	37 906	31 444
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	300 289 \$	303 444 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	290 171	287 543
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 562 088	1 517 070
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 152 548 \$	2 108 057 \$

Exploitation européenne

	30 juin 2023	31 mars 2023
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	135 542 \$	133 095 \$
Autres actifs gérés	58 228	56 858
Autres actifs administrés	11 555	11 878
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	205 325 \$	201 831 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	48 812 \$	49 772 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	184 354 \$	182 867 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	58 228	56 858
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	11 555	11 878
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	254 137 \$	251 603 \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l'exercice.
- **Taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires** – Le calcul de ce ratio correspond à l'ajustement de l'impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires présentés par la compagnie afin d'éliminer l'incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer le taux d'imposition effectif pour les détenteurs d'actions ordinaires.

GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d'éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d'apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires.
- **Composantes du bénéfice** – L'analyse des composantes du bénéfice fournit des renseignements supplémentaires sur les principales sources de bénéfices de Lifeco et elle constitue une présentation uniforme par les pairs du secteur de l'assurance au Canada. L'approche des composantes du bénéfice présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, qui se compose du bénéfice fondamental fondé sur les composantes du bénéfice et des éléments exclus du bénéfice fondamental. En ce qui a trait au résultat fondamental des activités d'assurance, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur le bénéfice prévu au titre des activités d'assurance, l'incidence des nouvelles affaires et les gains et pertes liés à l'expérience. Pour ce qui est du résultat net fondamental des activités de placement, l'approche des composantes du bénéfice fournit des détails sur les rendements attendus des placements et le bénéfice lié au surplus. Selon l'approche des composantes du bénéfice, les autres produits et charges fondamentaux sont présentés séparément, accompagnés de détails supplémentaires à propos des honoraires et autres produits, des charges non directement attribuables et autres charges, de l'impôt sur le résultat sur le bénéfice fondamental, des participations ne donnant pas le contrôle, des dividendes sur actions privilégiées et d'autres éléments.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	30 juin 2023	30 juin 2022
Dollar américain	1,34	1,28
Livre sterling	1,68	1,60
Euro	1,46	1,36

- **Expérience sur le marché par rapport aux attentes** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie** – Pour l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties) nettes** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour PanAgora, les entrées (sorties) nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux comptes institutionnels.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.

- **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Le bénéfice net (la perte nette) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve d'ajustements. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une filiale entièrement détenue de Power Corporation, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant à approximativement 700 M\$ US.

Autrement, les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Présentation selon IFRS 17/9						Présentation selon IFRS 4/39	
	2023		2022 (retraité)				2021	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Total des produits¹	5 940 \$	12 110 \$	10 250 \$	556 \$	(5 581) \$	(3 841) \$	18 122 \$	17 432 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires								
Total	498 \$	595 \$	452 \$	987 \$	823 \$	1 334 \$	765 \$	872 \$
De base – par action	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94
Dilué – par action	0,53	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94

¹ Les résultats comparatifs des périodes présentées en vertu d'IFRS 17/9 sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 498 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 823 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce montant représente 0,53 \$ par action ordinaire (0,53 \$ après dilution) pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 0,88 \$ par action ordinaire (0,88 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le deuxième trimestre de 2023 s'est établi à 5 940 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 081 M\$ (4 762 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 061 M\$ (2 000 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la baisse de 2 668 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la baisse de 13 660 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 466 M\$ (1 317 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises						
Périodes closes les	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Dollar américain						
Bilan	1,32 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	1,34 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
Livre sterling						
Bilan	1,68 \$	1,67 \$	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	1,68 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
Euro						
Bilan	1,45 \$	1,47 \$	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	1,46 \$	1,45 \$	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Résultat des activités d'assurance				
Produits des activités d'assurance (note 8)	5 081 \$	4 762 \$	10 118 \$	9 542 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 9)	(3 963)	(3 545)	(7 958)	(7 282)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(415)	(419)	(757)	(781)
	703	798	1 403	1 479
Résultat net des activités de placement (note 5)				
Produits nets tirés des placements	2 061	2 000	4 162	3 482
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 668)	(13 660)	904	(24 952)
	(607)	(11 660)	5 066	(21 470)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	631	9 013	(2 939)	17 240
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(6)	(544)	87	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	286	3 775	(1 596)	6 965
	304	584	618	1 738
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts				
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	914	(4 065)	2 635	(5 449)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(914)	4 065	(2 635)	5 449
	—	—	—	—
Autres produits (charges)				
Honoraires et autres produits	1 466	1 317	2 866	2 506
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 9)	(1 571)	(1 468)	(3 100)	(2 707)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(97)	(89)	(187)	(169)
Coûts de financement	(104)	(95)	(219)	(183)
Charges de restructuration et d'intégration	(19)	(60)	(45)	(77)
Bénéfice avant impôt	682	987	1 336	2 587
Impôt sur le résultat (note 17)	56	123	86	330
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	626	864	1 250	2 257
Perte nette liée aux activités abandonnées (note 4)	(71)	(7)	(90)	(7)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	555	857	1 160	2 250
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	24	1	2	28
Bénéfice net	531	856	1 158	2 222
Dividendes sur actions privilégiées (note 14)	33	33	65	65
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	498 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$
Bénéfice par action ordinaire lié aux activités poursuivies (note 14)				
De base	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Dilué	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Bénéfice par action ordinaire (note 14)				
De base	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,32 \$
Dilué	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,31 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net	531 \$	856 \$	1 158 \$	2 222 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)				
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net				
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	(297)	(4)	(153)	(568)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	36	91	10	221
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	5	(8)	(7)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(197)	(408)	(12)	(889)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	80	(40)	175
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	178	13	214	25
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(4)	(2)	(12)	(2)
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	33	(43)	70	(51)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(9)	11	(19)	13
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(18)	13	(47)	6
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	5	(4)	13	(2)
Participations ne donnant pas le contrôle	54	96	(40)	280
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(14)	(27)	12	(73)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	(240)	(179)	(12)	(872)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net				
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 16)	(9)	150	(66)	562
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	(32)	19	(143)
Participations ne donnant pas le contrôle	1	(12)	5	(45)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	3	(1)	12
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(4)	109	(43)	386
Total des autres éléments de perte globale	(244)	(70)	(55)	(486)
Bénéfice global	287 \$	786 \$	1 103 \$	1 736 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2023	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
Actif		(retraité)	(retraité)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 171 \$	7 290 \$	6 075 \$
Obligations (note 5)	152 325	156 091	142 655
Prêts hypothécaires (note 5)	36 929	37 197	29 357
Actions (note 5)	14 793	14 301	14 225
Immeubles de placement (note 5)	8 210	8 344	7 763
	219 428	223 223	200 075
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	1 090	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	16 778	17 571	21 843
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	4 433	—	—
Goodwill	10 510	10 611	9 107
Immobilisations incorporelles	4 538	6 230	5 514
Instruments financiers dérivés	2 361	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	717	724	736
Immobilisations corporelles	342	399	422
Débiteurs et intérêts à recevoir	4 604	4 355	3 210
Autres actifs	12 754	15 949	14 435
Impôt exigible	150	338	268
Actifs d'impôt différé	1 682	1 470	1 325
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	410 616	387 882	357 419
Total de l'actif	690 003 \$	672 206 \$	616 854 \$
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	136 774 \$	135 438 \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	89 777	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	625	537	1 290
Passifs détenus en vue de la vente (note 4)	2 424	—	—
Débiteures et autres instruments d'emprunt	9 201	10 509	8 804
Instruments financiers dérivés	1 347	1 639	1 030
Créditeurs	2 754	2 758	2 469
Autres passifs	6 896	8 913	6 293
Impôt exigible	112	152	193
Passifs d'impôt différé	703	773	677
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	59 220	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	351 396	330 041	292 166
Total du passif	661 229	643 411	589 779
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 764	2 734	2 984
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	162	152	129
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social			
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720	2 720
Actions ordinaires (note 13)	5 846	5 791	5 748
Surplus cumulé	14 910	14 976	13 216
Cumul des autres éléments de bénéfice global	661	713	586
Surplus d'apport	211	209	192
Total des capitaux propres	28 774	28 795	27 075
Total du passif et des capitaux propres	690 003 \$	672 206 \$	616 854 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2023					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice (retraité)	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9 (note 3)	—	—	(33)	3	—	(30)
Solde révisé au début de l'exercice	10 011	209	14 943	716	2 886	28 765
Bénéfice net	—	—	1 158	—	2	1 160
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(55)	24	(31)
	10 011	209	16 101	661	2 912	29 894
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(65)	—	—	(65)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(969)	—	—	(969)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	71	(40)	—	—	33	64
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	(94)	—	—	—	—	(94)
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(8)	(8)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	78	—	(78)	—	—	—
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	3	—	—	(3)	—
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	39	—	—	—	39
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(52)	—	(35)	(87)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(27)	—	27	—
Solde à la fin de la période	10 066 \$	211 \$	14 910 \$	661 \$	2 926 \$	28 774 \$
	30 juin 2022 (retraité)					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 (note 3)	—	—	(4 835)	—	(517)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 (note 3)	—	—	1 627	(46)	363	1 944
Solde révisé au début de l'exercice	9 968	192	13 216	586	3 113	27 075
Bénéfice net	—	—	2 222	—	28	2 250
Autres éléments de perte globale	—	—	—	(486)	(174)	(660)
	9 968	192	15 438	100	2 967	28 665
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(65)	—	—	(65)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(913)	—	—	(913)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	40	(32)	—	—	28	36
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	36	—	—	—	36
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	—	—	—	(53)	(53)
Actions annulées aux termes des régimes fondés sur des actions de Putnam	—	1	—	—	(1)	—
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	—	(3)	—	—	(3)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	56	—	(56)	—
Solde à la fin de la période	10 008 \$	197 \$	14 513 \$	100 \$	2 885 \$	27 703 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*

(en millions de dollars canadiens)

	Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (retraité)
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	1 221 \$	2 577 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(248)	(169)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	1 619	(22 233)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(3 066)	(4 715)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	85	1 489
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	522	1 856
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(299)	(116)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(904)	24 952
Autres	663	223
	(407)	3 864
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	71	40
Actions ordinaires achetées et annulées	(94)	—
Remboursement de titres d'emprunt libellés en euros	(735)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	—	1 028
Diminution de la marge de crédit des filiales	(468)	(63)
Diminution des débetures et autres instruments d'emprunt	—	(19)
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	(3)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(969)	(913)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(65)	(65)
	(2 260)	5
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	16 004	16 638
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 011	1 646
Ventes d'actions	2 075	1 882
Ventes d'immeubles de placement	92	5
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	—	(2 149)
Placement dans des obligations	(12 940)	(14 155)
Placement dans des prêts hypothécaires	(1 894)	(3 466)
Placement dans des actions	(2 328)	(1 903)
Placement dans des immeubles de placement	(146)	(458)
	2 874	(1 960)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(68)	(60)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	139	1 849
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées à la fin de la période	7 429 \$	7 924 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités abandonnées à la fin de la période (note 4)	258	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période – activités poursuivies	7 171 \$	7 924 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	3 636 \$	2 549 \$
Intérêts versés	216	195
Dividendes reçus	205	183

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 30 juin 2023 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 8 août 2023.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2022.

Les états financiers de la compagnie au 30 juin 2023 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS) IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement.

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

Méthodes comptables touchées par IFRS 9

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des obligations et les placements hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Comptabilité de couverture

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

Présentation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans les états consolidés des autres éléments du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans consolidés.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la compagnie radiera partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la charge pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Méthodes comptables touchées par IFRS 17

Classement des contrats

Contrats d'assurance

La compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires et dans une seconde catégorie comprenant tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés; ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;
- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts, qui sont également inclus dans les flux de trésorerie d'exécution;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers de la compagnie. La fourchette cible de la compagnie pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- La quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - La quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - La compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - Les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - Les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC;
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;
- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;
- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

2. *Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)*

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils soient survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par :
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par :
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Unités de couverture

Amortissement de la marge sur services contractuels

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnités dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissement et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon les règles du Pilier 2 publiées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants – Application d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022. Les estimations, hypothèses et jugements importants qui ont changé ou qui sont nouveaux en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9 comprennent les suivants :

- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 10).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Le tableau ci-dessous présente la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 30 juin 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,6 %	5,0 %	4,7 %	4,6 %	4,5 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,4 %	5,1 %	5,1 %	4,9 %	5,0 %
\$ US	Limite inférieure	6,6 %	5,3 %	5,0 %	5,4 %	5,0 %	4,8 %
	Limite supérieure	7,0 %	5,8 %	5,4 %	5,8 %	5,4 %	5,1 %
€	Limite inférieure	3,6 %	2,8 %	2,6 %	2,7 %	3,0 %	4,3 %
	Limite supérieure	5,3 %	4,4 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,6 %
£	Limite inférieure	6,0 %	5,3 %	4,9 %	5,1 %	4,9 %	4,0 %
	Limite supérieure	7,1 %	6,4 %	6,0 %	6,2 %	6,0 %	5,2 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

La compagnie a présenté les taux à terme dans la note 2 de ses états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023. La compagnie présente maintenant les taux au comptant afin de mieux illustrer les taux d'actualisation appliqués. Il n'y a aucune incidence sur le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance.

- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque non financier, la compagnie exerce considérablement son jugement pour refléter la diversification et pour calculer le niveau de confiance.
- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- Dans le cas des contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17, la compagnie a exercé un jugement important pour déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants – Activités abandonnées et actifs et passifs détenus en vue de la vente

- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé et elle a recours à des estimations pour déterminer la juste valeur des groupes destinés à être cédés, ce qui comprend la contrepartie éventuelle et les coûts de la vente (note 4).

Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Le tableau suivant présente les normes qui ont été publiées et les mises à jour qui ont été apportées à l'analyse de la compagnie depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Norme	Sommaire des modifications à venir
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	<p>En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>. Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires sur ses accords de financement de fournisseurs.</p> <p>Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la compagnie. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément, respectivement.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement;
- établissement de la MSC pour les polices en vigueur;
- incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier;
- ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés;
- ajustement pour tenir compte des charges non attribuables;
- autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la compagnie applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17. L'application rétrospective serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Il a été impossible d'obtenir des données historiques suffisamment détaillées en déployant des efforts raisonnables.
- Il a été impossible d'établir les estimations suffisamment détaillées qui sont nécessaires pour effectuer l'évaluation sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou il a été impossible d'exercer un jugement professionnel à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de la compagnie.

La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie met en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il est impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur le passage d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2022
Actif						
Obligations	140 612 \$	— \$	2 043 \$	— \$	— \$	142 655 \$
Prêts hypothécaires	28 852	—	505	—	—	29 357
Actions	14 183	16	26	—	—	14 225
Actifs au titre des contrats d'assurance	—	1 533	—	—	—	1 533
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	—	697	269	49 920
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	—	—	—	—	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	—	—	—	—	357 419
Total de l'actif	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378 \$	(57 284) \$	— \$	6 816 \$	— \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	—	—	—	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	—	1 290	—	—	—	1 290
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	—	—	(413)	9 439
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	—	—	—	—	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	—	—	—	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	65 253	—	—	—	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	292 166	—	—	—	292 166
Total du passif	600 005	(16 629)	—	6 816	(413)	589 779
Total des capitaux propres	30 483	(545)	2 574	(6 119)	682	27 075
Total du passif et des capitaux propres	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

3. *Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)*

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Rapprochement du résultat net consolidé selon IFRS 4 et IAS 39 et selon IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, présenté antérieurement	3 219 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report de profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Modifications des incidences découlant de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Modifications des incidences liées aux marchés	653
Autres, y compris les modifications des incidences liées aux résultats au chapitre de l'assurance	152
Incidences fiscales	(284)
Résultat net retraité en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	3 596 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Fluctuations de la MSC en fonction de la composante d'évaluation au moment de la transition

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	10 197 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions et cessions	294
Total des variations	382 \$

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	2 859 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696 \$
Solde de clôture net, au 31 décembre 2022	14 134 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Contrats de réassurance détenus

Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	938 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47) \$

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	137 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17) \$

Solde de clôture net, au 31 décembre 2022	1 011 \$
--	-----------------

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Transition à IFRS 9

Incidence de la première application d'IFRS 9 – Actifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des catégories d'évaluation d'origine selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
<u>Actifs financiers</u>		
Obligations		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts hypothécaires		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	Coût amorti
Actions		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>				
Obligations				
Désignées ¹	113 596 \$	(544) \$	— \$	113 052 \$
Reclassées des prêts et créances	—	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 596	33 026	(3 480)	143 142
Obligatoire	181	—	—	181
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	67	—	67
Total – obligatoire	181	67	—	248
Prêts hypothécaires				
Désignés	3 125	(3 125)	—	—
Reclassés des prêts et créances	—	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 125	28 185	(2 297)	29 013
Reclassés des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	3 125	6	3 131
Reclassés des actifs disponibles à la vente	—	240	—	240
Total – obligatoire	—	3 365	6	3 371
Actions				
Reclassées des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13 305	—	16	13 321
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	325	17	342
Total – obligatoire	13 305	325	33	13 663
Total à la juste valeur par le biais du résultat net	130 207 \$	64 968 \$	(5 738) \$	189 437 \$
<u>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</u>				
Obligations				
Reclassées des actifs disponibles à la vente	— \$	11 797 \$	— \$	11 797 \$
Reclassées des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	—	544	—	544
Reclassées des prêts et créances	—	376	(16)	360
	—	12 717	(16)	12 701
Prêts hypothécaires				
Reclassés des prêts et créances	—	662	(41)	621
Total à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	— \$	13 379 \$	(57) \$	13 322 \$

¹ Une correction de classement non significative a été apportée à certains chiffres comparatifs par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023, laquelle porte sur le classement à la juste valeur de certains placements en obligations à l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 \$ et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 \$.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
<u>Disponibles à la vente</u>				
Obligations				
Reportées	11 864 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(67)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(11 797)	—	
	11 864	(11 864)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés	240	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(240)	—	
	240	(240)	—	—
Actions				
Reportées	325	—	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(325)	—	
	325	(325)	—	—
Total des actifs disponibles à la vente	12 429 \$	(12 429) \$	— \$	— \$
<u>Coût amorti</u>				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 946 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(33 570)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(376)	—	
	33 946	(33 946)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés : prêts et créances	36 164	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(31 310)	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(662)	—	
	36 164	(31 972)	—	4 192
Total du coût amorti	70 110 \$	(65 918) \$	— \$	4 192 \$

Correction de valeur pour pertes sur créances

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 d'un montant de 36 \$ ne diffèrent pas de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 36 \$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 36 \$ au 30 juin 2023, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions

a) Vente de Putnam US Holdings I

Le 31 mai 2023, la compagnie a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de Putnam US Holdings I, LLC (Putnam Investments), excluant PanAgora Holdings Inc. et sa filiale PanAgora Asset Management Inc. (collectivement, PanAgora), à Franklin Resources, Inc., qui exerce ses activités sous le nom de Franklin Templeton, en échange d'actions ordinaires de Franklin Templeton, de trésorerie et d'une contrepartie éventuelle, ce qui porte la contrepartie estimative de la transaction à 1,5 G\$ US (approximativement 2,0 G\$). La compagnie conservera sa participation donnant le contrôle dans PanAgora, un gestionnaire quantitatif d'actifs, ainsi que certains actifs, y compris des actifs d'impôt différé, liés à Putnam Investments. La contrepartie totale de la transaction et la valeur conservée sont estimées entre 1,7 G\$ US et 1,8 G\$ US.

La compagnie, Power Corporation et Franklin Templeton ont conclu un partenariat stratégique visant la distribution des produits Franklin Templeton. De plus, la compagnie fournira initialement aux gestionnaires de placements spécialisés de Franklin, dans les 12 mois suivant la clôture, un actif géré à long terme de 25 G\$ US et elle détiendra des actions représentant une participation de 4,9 % dans Franklin Templeton pour une période minimale de 5 ans. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

La perte nette et les flux de trésorerie de Putnam Investments ont été classés en tant qu'activités abandonnées au sein de l'exploitation américaine, et les actifs et les passifs connexes ont été classés comme détenus en vue de la vente.

Perte nette liée aux activités abandonnées

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Résultat net des activités de placement	13 \$	(15) \$	19 \$	(22) \$
Autres produits (charges)				
Honoraires et autres produits	245	246	488	508
Charges d'exploitation et frais administratifs	(254)	(235)	(517)	(484)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement	(92)	—	(92)	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(7)	(6)	(13)	(12)
Perte avant impôt	(95)	(10)	(115)	(10)
Économie d'impôt sur le résultat	(24)	(3)	(25)	(3)
Perte nette liée aux activités abandonnées	(71) \$	(7) \$	(90) \$	(7) \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

	Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	79 \$	35 \$
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(67)	(64)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5)	4
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 \$	(25) \$

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

	30 juin 2023
Actif	
Trésorerie	258 \$
Actions	97
Immobilisations incorporelles	1 583
Immobilisations corporelles	54
Autres actifs	2 441
Total des actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 433 \$
Passif	
Autres passifs	2 424 \$
Total des passifs classés comme détenus en vue de la vente	2 424 \$

b) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 \$, sous réserve d'ajustements. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

c) Acquisition de Value Partners

Le 13 juin 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition de Value Partners Group Inc., une société de placement établie à Winnipeg, qui offre des services aux clients ayant des besoins complexes et pointus en matière de gestion du patrimoine. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. L'acquisition sera financée au moyen de ressources existantes et elle n'est pas significative pour la compagnie. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles (y compris l'approbation de la Bourse de Toronto).

d) Convention de réassurance visant les activités d'assurance vie et de rentes individuelles aux États-Unis

Le 1^{er} juin 2019, Empower a vendu, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, la quasi-totalité de ses activités d'assurance vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life). Dans le cadre de cette transaction, Empower a fourni des indemnités standard à l'acheteur. En 2022, Protective Life a présenté des réclamations en vertu de ces indemnités. Bien qu'elle continue d'examiner les réclamations, la compagnie s'est fondée sur les informations disponibles pour établir une provision dans les autres passifs pour le montant global du passif potentiel lié aux réclamations.

4. Acquisitions d'entreprises et autres transactions (suite)

e) Débentures et autres instruments d'emprunt

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 €, ainsi que les intérêts courus.

Great-West Lifeco U.S. LLC, une filiale de la compagnie, a effectué des paiements de 150 \$ US sur sa facilité de crédit non renouvelable le 31 mars 2023 et le 30 juin 2023. Le solde du montant prélevé était de 264 \$ (200 \$ US) au 30 juin 2023.

Événement postérieur à la date de clôture

f) Relation stratégique avec Sagard Holdings

Le 6 juillet 2023, Sagard Holdings Inc. (Sagard), une partie liée, a annoncé que la relation entre la compagnie et Sagard s'était étendue, tant en ce qui a trait à la participation minoritaire de la compagnie dans Sagard qu'en ce qui concerne ses engagements envers certaines stratégies de Sagard. L'augmentation de la participation minoritaire dans Sagard est non significative pour la compagnie, et les engagements à l'égard de certaines stratégies de Sagard ont augmenté, passant approximativement à 700 \$ US.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	30 juin 2023		31 décembre 2022 ¹	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation ²	140 651 \$	140 651 \$	143 142 \$	143 142 \$
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	141	141	248	248
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ²	11 533	11 533	12 701	12 701
	152 325	152 325	156 091	156 091
Prêts hypothécaires				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation	28 316	28 316	29 013	29 013
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	3 625	3 625	3 371	3 371
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	571	571	621	621
Coût amorti	4 417	3 647	4 192	3 577
	36 929	36 159	37 197	36 582
Actions				
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	14 066	14 066	13 663	13 663
Méthode de la mise en équivalence	727	711	638	610
	14 793	14 777	14 301	14 273
Immeubles de placement	8 210	8 210	8 344	8 344
Total	212 257 \$	211 471 \$	215 933 \$	215 290 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Une correction de classement non significative a été apportée à certains chiffres comparatifs par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023, laquelle porte sur le classement à la juste valeur de certains placements en obligations à l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 \$ et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 \$.

5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 696 \$	352 \$	138 \$	131 \$	5 \$	2 322 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(178)	—	—	—	—	(178)
Profits découlant des actifs financiers décomptabilisés au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	1	—	—	—	—
Autres produits (charges)	—	—	—	(53)	(38)	(91)
	1 517	361	138	78	(33)	2 061
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(2 337)	(392)	—	—	216	(2 513)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(189)	106	—	—	(83)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(72)	—	(72)
	(2 337)	(581)	106	(72)	216	(2 668)
Total	(820) \$	(220) \$	244 \$	6 \$	183 \$	(607) \$

Pour le trimestre clos le 30 juin 2022¹	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 443 \$	311 \$	103 \$	112 \$	150 \$	2 119 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(13)	—	—	—	—	(13)
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	(11)	—	—	—	(11)
Autres produits (charges)	—	—	—	(37)	(58)	(95)
	1 430	300	103	75	92	2 000
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(10 801)	(934)	—	—	(471)	(12 206)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(304)	(1 242)	—	—	(1 546)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	92	—	92
	(10 801)	(1 238)	(1 242)	92	(471)	(13 660)
Total	(9 371) \$	(938) \$	(1 139) \$	167 \$	(379) \$	(11 660) \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2023	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	3 276 \$	697 \$	244 \$	251 \$	81 \$	4 549 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(214)	—	—	—	—	(214)
Profits découlant des actifs financiers décomptabilisés au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	(1)	2	—	—	—	1
Autres produits (charges)	—	—	—	(99)	(83)	(182)
	3 061	707	244	152	(2)	4 162
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	512	(33)	—	—	341	820
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(100)	396	—	—	296
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(212)	—	(212)
	512	(133)	396	(212)	341	904
Total	3 573 \$	574 \$	640 \$	(60) \$	339 \$	5 066 \$

Pour le semestre clos le 30 juin 2022¹	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	2 495 \$	543 \$	190 \$	221 \$	247 \$	3 696 \$
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(25)	—	—	—	—	(25)
Profits à la vente d'actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	—	(11)	—	—	—	(11)
Autres produits (charges)	—	—	—	(76)	(110)	(186)
	2 470	540	190	145	137	3 482
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(20 902)	(2 048)	—	—	(1 052)	(24 002)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(528)	(834)	—	—	(1 362)
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	412	—	412
	(20 902)	(2 576)	(834)	412	(1 052)	(24 952)
Total	(18 432) \$	(2 036) \$	(644) \$	557 \$	(915) \$	(21 470) \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

c) **Résultat net des activités de placement**

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Rendement d'investissement				
Produits nets tirés des placements	2 061 \$	2 000 \$	4 162 \$	3 482 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	(2 668)	(13 660)	904	(24 952)
Total du rendement d'investissement	(607) \$	(11 660) \$	5 066 \$	(21 470) \$
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance				
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(94) \$	2 595 \$	(1 519) \$	4 183 \$
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	65	59	40	184
Intérêt capitalisé	(992)	(711)	(1 722)	(1 258)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	1 644	7 033	247	14 109
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	8	37	15	22
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	631 \$	9 013 \$	(2 939) \$	17 240 \$
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance				
Intérêt capitalisé	78 \$	97 \$	83 \$	198 \$
Autres	(84)	(641)	4	(1 195)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(6)	(544)	87	(997)
Effet de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance présentés dans les états consolidés du résultat net	(6)	(544)	87	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	286	3 775	(1 596)	6 965
	304 \$	584 \$	618 \$	1 738 \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de gestion des risques de la compagnie n'a essentiellement pas changé par rapport à celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Certains risques sont décrits ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations pour diverses raisons, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net soit exposé aux taux d'intérêt.

6. *Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)*

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt, arrondie à 25 \$ près.

Variation des courbes de taux du marché

	Bénéfice net	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
30 juin 2023	100 \$	(150) \$
31 décembre 2022	75	(125)

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

iii) **Risque lié aux marchés boursiers**

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

6. *Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)*

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	Bénéfice net			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
30 juin 2023	225 \$	125 \$	(125) \$	(250) \$
31 décembre 2022	200	100	(125)	(225)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, arrondies à 25 \$ près.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	Bénéfice net			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
30 juin 2023	375 \$	200 \$	(200) \$	(400) \$
31 décembre 2022	400	200	(200)	(425)

7. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

	30 juin 2023			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 171 \$	— \$	— \$	7 171 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	140 556	236	140 792
Prêts hypothécaires	—	28 316	3 625	31 941
Actions	10 586	183	3 297	14 066
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 586	169 055	7 158	186 799
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations	—	11 533	—	11 533
Prêts hypothécaires	—	571	—	571
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	12 104	—	12 104
Immeubles de placement	—	—	8 210	8 210
Dérivés ¹	—	2 361	—	2 361
Actifs détenus en vue de la vente ²	491	1 074	880	2 445
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	251	1 667	—	1 918
Autres ³	—	336	—	336
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 499 \$	186 597 \$	16 248 \$	221 344 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁴	11 \$	1 336 \$	— \$	1 347 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	89 777	—	89 777
Autres passifs	—	336	—	336
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	91 449 \$	— \$	91 460 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 1 328 \$ reçues de contreparties.

² Les actifs détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur comprennent des montants de 258 \$, de 97 \$ et de 2 090 \$ au titre de la trésorerie, des actions et des actifs du compte de négociation, respectivement.

³ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁴ Compte non tenu de garanties de 257 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

	31 décembre 2022 ¹			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	— \$	— \$	7 290 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations ²	—	143 195	195	143 390
Prêts hypothécaires	—	29 013	3 371	32 384
Actions	10 548	86	3 029	13 663
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 548	172 294	6 595	189 437
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations ²	—	12 701	—	12 701
Prêts hypothécaires	—	621	—	621
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	13 322	—	13 322
Immeubles de placement	—	—	8 344	8 344
Dérivés ³	13	2 301	—	2 314
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres ⁴	11	180	—	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 171 \$	189 820 \$	15 879 \$	223 870 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ⁵	— \$	1 639 \$	— \$	1 639 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 810	—	94 810
Autres passifs	11	180	—	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	96 629 \$	— \$	96 640 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

² Une correction de classement non significative a été apportée à certains chiffres comparatifs par rapport à ceux présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2023, laquelle porte sur le classement à la juste valeur de certains placements en obligations à l'adoption d'IFRS 9. Les obligations classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été surévaluées de 544 \$ et les obligations classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ont été sous-évaluées de 544 \$.

³ Compte non tenu de garanties de 1 348 \$ reçues de contreparties.

⁴ Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

⁵ Compte non tenu de garanties de 532 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	30 juin 2023						
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ⁴	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	— \$	15 879 \$
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	3	(62)	35	(212)	(12)	1	(247)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	45	(21)	24	—	(21)	27
Achats	44	—	314	146	23	—	527
Émissions	—	336	—	—	—	—	336
Ventes	(6)	—	(60)	(92)	—	(51)	(209)
Règlements	—	(65)	—	—	—	—	(65)
Autres ²	—	—	—	—	(951)	951	—
Transferts vers le niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ³	—	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	236 \$	3 625 \$	3 297 \$	8 210 \$	— \$	880 \$	16 248 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements	3 \$	(62) \$	35 \$	(212) \$	(12) \$	1 \$	(247) \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 30 juin 2023	3 \$	(62) \$	35 \$	(210) \$	— \$	1 \$	(233) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Représente les montants reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente en raison de l'entente visant la vente de Putnam Investments (note 4).

³ Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

⁴ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

31 décembre 2022

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ³	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	349	(204)	—	—	196
Solde révisé au début de l'exercice	145	2 615	2 029	—	7 763	531	13 083
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	(12)	(644)	225	—	(41)	(125)	(597)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	(70)	(7)	—	(42)	30	(89)
Achats	82	—	924	—	710	710	2 426
Émissions	—	1 631	—	—	—	—	1 631
Ventes	(20)	—	(142)	—	(55)	(168)	(385)
Règlements	—	(161)	—	—	—	—	(161)
Autres	—	—	—	—	9	—	9
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	—	—	—	12	12
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	— \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	(12) \$	(644) \$	225 \$	— \$	(41) \$	(125) \$	(597) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(12) \$	(642) \$	199 \$	— \$	(34) \$	(126) \$	(615) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

³ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,0 % à 15,9 % Fourchette de 4,0 % à 7,8 % Moyenne pondérée de 4,2 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 5,1 % à 7,6 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

8. Produits des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP				
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
Ajustements liés à l'expérience	(47) \$	(40) \$	(61) \$	(93) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	316	301	623	583
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	152	159	301	324
Charges de sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	2 293	2 204	4 536	4 488
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	138	107	276	211
	2 852 \$	2 731 \$	5 675 \$	5 513 \$
Contrats évalués en vertu de la MRP	2 229	2 031	4 443	4 029
Total des produits des activités d'assurance	5 081 \$	4 762 \$	10 118 \$	9 542 \$

9. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation et frais administratifs

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Charges de sinistres et prestations	3 477 \$	3 024 \$	6 923 \$	6 284 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	175	166	348	329
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(104)	(106)	(190)	(236)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	10	17	24	22
Salaires et autres avantages du personnel	1 074	1 027	2 204	1 987
Frais généraux et administratifs	486	454	878	725
Charges d'intérêts sur les contrats de location	2	3	5	6
Amortissement des immobilisations corporelles	20	26	42	50
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	12	15	27	28
Commissions	382	387	797	794
Total des charges	5 534	5 013	11 058	9 989
Représentés par :				
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 963 \$	3 545 \$	7 958 \$	7 282 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 571	1 468	3 100	2 707
Total des charges	5 534 \$	5 013 \$	11 058 \$	9 989 \$

10. Contrats d'assurance

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

30 juin 2023

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ³		Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP				
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier			
Actifs d'ouverture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$	
Passifs d'ouverture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438	
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	57 841	—	—	—	—	—	57 841	
Solde d'ouverture net	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global								
Produits des activités d'assurance	(10 118) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(10 118) \$	
Charges afférentes aux activités d'assurance								
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(10)	4 624	3 093	69	—	7 776	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	348	—	—	—	—	—	348	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	24	—	—	—	—	24	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(3)	(104)	(83)	—	(190)	
	348	14	4 621	2 989	(14)	—	7 958	
Composants investissements	(5 024)	—	3 613	1 411	—	—	—	
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(14 794)	14	8 234	4 400	(14)	—	(2 160)	
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	3 819	4	2 416	191	9	—	6 439	
Incidence des fluctuations des taux de change ³	(455)	—	(7)	49	2	—	(411)	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(11 430) \$	18 \$	10 643 \$	4 640 \$	(3) \$	— \$	3 868 \$	
Flux de trésorerie								
Primes reçues	14 723 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	14 723 \$	
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(29)	—	(10 597)	(4 427)	—	—	(15 053)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(442)	—	—	—	—	—	(442)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(16)	—	—	—	—	—	(16)	
Autres flux de trésorerie ¹	211	—	—	—	—	—	211	
Total des flux de trésorerie	14 447 \$	— \$	(10 597) \$	(4 427) \$	— \$	— \$	(577) \$	
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition³								
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(19) \$	(19) \$	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	16	16	
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(3) \$	(3) \$	
Autres variations ²	(523)	—	—	—	—	—	(523)	
Solde de clôture net	177 565 \$	219 \$	3 609 \$	13 143 \$	542 \$	(174) \$	194 904 \$	
Comptabilisé dans :								
Actifs de clôture	(1 873) \$	2 \$	785 \$	(4) \$	— \$	— \$	(1 090) \$	
Passifs de clôture	120 218	217	2 824	13 147	542	(174)	136 774	
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	59 220	—	—	—	—	—	59 220	
Solde de clôture net	177 565 \$	219 \$	3 609 \$	13 143 \$	542 \$	(174) \$	194 904 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin d'inclure l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance

31 décembre 2022

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ⁴	Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP			
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier		
Actifs d'ouverture	(2 125) \$	— \$	730 \$	(138) \$	— \$	— \$	(1 533) \$
Passifs d'ouverture	140 178	181	2 963	14 155	595	(162)	157 910
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	65 253	—	—	—	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	203 306 \$	181 \$	3 693 \$	14 017 \$	595 \$	(162) \$	221 630 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 638) \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(19 638) \$
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(26)	8 848	5 668	344	—	14 834
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	635	—	—	—	—	—	635
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	61	—	—	—	—	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(66)	105	(299)	—	(260)
	635	35	8 782	5 773	45	—	15 270
Composants investissements	(9 018)	—	6 072	2 946	—	—	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 021)	35	14 854	8 719	45	—	(4 368)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(27 956)	(16)	4 370	(1 359)	(88)	—	(25 049)
Incidence des fluctuations des taux de change ⁴	127	1	27	(139)	(7)	—	9
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(55 850) \$	20 \$	19 251 \$	7 221 \$	(50) \$	— \$	(29 408) \$
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 510 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	30 510 \$
Paievements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	—	(19 362)	(8 280)	—	—	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(832)	—	—	—	—	—	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(98)	—	—	—	—	—	(98)
Autres flux de trésorerie ¹	898	—	—	—	—	—	898
Total des flux de trésorerie	30 423 \$	— \$	(19 362) \$	(8 280) \$	— \$	— \$	2 781 \$
Actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ⁴							
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(107) \$	(107) \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	—	—	—	—	—	98	98
Total des variations de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(9) \$	(9) \$
Autres variations ²	(2 982)	—	(19)	(28)	—	—	(3 029)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	174	—	—	—	—	—	174
Solde de clôture net	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 275) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	— \$	(1 140) \$
Passifs de clôture	118 505	199	3 366	12 994	545	(171)	135 438
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	57 841	—	—	—	—	—	57 841
Solde de clôture net	175 071 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	(171) \$	192 139 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

⁴ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin d'inclure l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

30 juin 2023

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs d'ouverture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	57 841	—	—	57 841
Solde d'ouverture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	— \$	— \$	(623) \$	(623) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(301)	—	(301)
Ajustements liés à l'expérience	138	—	—	138
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(433)	145	292	4
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(109)	18	92	1
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	15	7	—	22
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(3)	—	—	(3)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(392)	(131)	(239)	(762)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance ³	5 955	209	75	6 239
Incidence des fluctuations des taux de change	(507)	7	33	(467)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	5 056 \$	85 \$	(131) \$	5 010 \$
Flux de trésorerie				
Primes reçues	8 778 \$	— \$	— \$	8 778 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(10 624)	—	—	(10 624)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(385)	—	—	(385)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Autres flux de trésorerie ¹	365	—	—	365
Total des flux de trésorerie	(1 866) \$	— \$	— \$	(1 866) \$
Autres variations ²	(523)	—	—	(523)
Solde de clôture net	161 515 \$	6 636 \$	14 003 \$	182 154 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(6 339) \$	1 454 \$	3 883 \$	(1 002) \$
Passifs de clôture	108 634	5 182	10 120	123 936
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ³	59 220	—	—	59 220
Solde de clôture net	161 515 \$	6 636 \$	14 003 \$	182 154 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents dans les charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance	31 décembre 2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(7 289) \$	2 376 \$	3 609 \$	(1 304) \$
Passifs d'ouverture	127 643	7 067	9 447	144 157
Passifs d'ouverture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	65 253	—	—	65 253
Solde d'ouverture net	185 607 \$	9 443 \$	13 056 \$	208 106 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	— \$	— \$	(1 169) \$	(1 169) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(638)	—	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	—	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	—	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(68)	1	—	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance ⁴	(21 211)	(2 497)	116	(23 592)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(22 960) \$	(2 922) \$	784 \$	(25 098) \$
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672 \$	— \$	— \$	18 672 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	—	—	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(746)	—	—	(746)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Transferts d'honoraires des fonds distincts	(52)	—	—	(52)
Autres flux de trésorerie ¹	936	—	—	936
Total des flux de trésorerie	(607) \$	— \$	— \$	(607) \$
Autres variations ²	(3 042)	—	—	(3 042)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	(150)	30	294	174
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs de clôture	105 278	6 036	11 361	122 675
Passifs de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ⁴	57 841	—	—	57 841
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

⁴ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter les passifs d'ouverture et de clôture pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts séparément des passifs d'ouverture et de clôture, et de présenter la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents dans les charges financières nettes liées aux contrats d'assurance.

10. Contrats d'assurance (suite)

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période

Contrats d'assurance	30 juin 2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	180 \$	25 \$	205 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	4 504	48	4 552
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	4 684	73	4 757
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(5 114)	(76)	(5 190)
Ajustement au titre du risque non financier	134	11	145
MSC	294	(2)	292
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(2) \$	6 \$	4 \$

Contrats d'assurance	31 décembre 2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	343 \$	64 \$	407 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes (profits) comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8) \$	21 \$	13 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
30 juin 2023	1 137 \$	1 052 \$	974 \$	901 \$	833 \$	3 309 \$	5 797 \$	14 003 \$
31 décembre 2022 ¹	1 139	1 060	972	899	832	3 336	5 896	14 134

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

e) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
30 juin 2023	30 \$	28 \$	26 \$	23 \$	20 \$	47 \$	— \$	174 \$
31 décembre 2022	29	27	25	23	21	46	—	171

10. Contrats d'assurance (suite)

f) Risque d'assurance

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC illustrées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables actuelles de la compagnie au 30 juin 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17. Les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie au 30 juin 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous :

	Bénéfice net	MSC
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	25 \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(100)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	(1 100)

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, la plupart des modifications des hypothèses ont une incidence directe sur la MSC, plutôt que sur le bénéfice. Pour les produits évalués en vertu du MEG, il y a une incidence de second ordre qui représente l'écart entre l'incidence des modifications des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. La plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Compte tenu de l'importante hausse des taux d'intérêt en 2022, les taux d'actualisation en vigueur diffèrent maintenant de façon importante des taux d'actualisation arrêtés. Par conséquent, compte tenu des conditions actuelles du marché, une modification des hypothèses qui renforce les passifs sera évaluée, dans la MSC, à des taux d'intérêt plus bas que les taux en vigueur, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, et à une augmentation courante du bénéfice en raison de l'incidence des taux d'intérêt.

La MSC décrite ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus.

g) Avances consenties aux titulaires de polices et fonds retenus

Un montant de 8 947 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 4 056 \$ au titre des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par la compagnie sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance (montants respectifs de 8 999 \$ et de 4 105 \$ au 31 décembre 2022).

11. Contrats de réassurance détenus

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus	30 juin 2023					
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
Actifs d'ouverture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs d'ouverture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde d'ouverture net	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(1 820) \$	8 \$	665 \$	389 \$	1 \$	(757) \$
Composants investissements	(55)	—	55	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	73	1	14	(1)	—	87
Incidence des fluctuations des taux de change ³	(280)	—	5	2	—	(273)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(2 082) \$	9 \$	739 \$	390 \$	1 \$	(943) \$
Flux de trésorerie						
Primes versées	1 573 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	1 573 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(544)	(469)	—	(1 013)
Autres flux de trésorerie ¹	25	—	—	—	—	25
Total des flux de trésorerie	1 598 \$	— \$	(544) \$	(469) \$	— \$	585 \$
Autres variations ²	(523)	—	—	—	—	(523)
Solde de clôture net⁴	14 445 \$	85 \$	1 370 \$	241 \$	12 \$	16 153 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	15 354 \$	82 \$	1 089 \$	241 \$	12 \$	16 778 \$
Passifs de clôture	(909)	3	281	—	—	(625)
Solde de clôture net⁴	14 445 \$	85 \$	1 370 \$	241 \$	12 \$	16 153 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

⁴ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 039 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus	31 décembre 2022					
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
Actifs d'ouverture	20 425 \$	65 \$	1 003 \$	342 \$	8 \$	21 843 \$
Passifs d'ouverture	(1 314)	—	24	—	—	(1 290)
Solde d'ouverture net	19 111 \$	65 \$	1 027 \$	342 \$	8 \$	20 553 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 536) \$	17 \$	1 196 \$	788 \$	6 \$	(1 529) \$
Composants investissements	(63)	—	63	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	(1 169)	(6)	(50)	(12)	(3)	(1 240)
Incidence des fluctuations des taux de change ³	737	—	5	(3)	—	739
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(4 031) \$	11 \$	1 214 \$	773 \$	3 \$	(2 030) \$
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 295 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	3 295 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 034)	(794)	—	(1 828)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	—	—	29
Total des flux de trésorerie	3 324 \$	— \$	(1 034) \$	(794) \$	— \$	1 496 \$
Autres variations ²	(2 952)	—	(32)	(1)	—	(2 985)
Solde de clôture net ⁴	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs de clôture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde de clôture net ⁴	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

⁴ Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 039 \$ sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

30 juin 2023

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie			
	futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(48) \$	(48) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(72)	—	(72)
Ajustements liés à l'expérience	21	—	—	21
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(40)	39	4	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	34	3	(37)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	4	5	—	9
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	—	—	—	—
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	5	—	—	5
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	24	(25)	(81)	(82)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	(4)	79	16	91
Incidence des fluctuations des taux de change ³	(279)	2	(1)	(278)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(259) \$	56 \$	(66) \$	(269) \$
Flux de trésorerie				
Primes versées	563 \$	— \$	— \$	563 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(544)	—	—	(544)
Autres flux de trésorerie ¹	25	—	—	25
Total des flux de trésorerie	44 \$	— \$	— \$	44 \$
Autres variations ²	(523)	—	—	(523)
Solde de clôture net	13 595 \$	1 547 \$	945 \$	16 087 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	14 996 \$	1 167 \$	496 \$	16 659 \$
Passifs de clôture	(1 401)	380	449	(572)
Solde de clôture net	13 595 \$	1 547 \$	945 \$	16 087 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance détenus non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus	31 décembre 2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	19 427 \$	1 496 \$	705 \$	21 628 \$
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture net	17 304 \$	1 968 \$	1 076 \$	20 348 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(95) \$	(95) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	—	(153)	—	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	—	—	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	—	16
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	—	—	—	—
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	—	19
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs ³	(787)	(472)	27	(1 232)
Incidence des fluctuations des taux de change ³	759	(10)	(6)	743
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(211) \$	(477) \$	(65) \$	(753) \$
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231 \$	— \$	— \$	1 231 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	—	—	(1 035)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	29
Total des flux de trésorerie	225 \$	— \$	— \$	225 \$
Autres variations ²	(2 985)	—	—	(2 985)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le tableau de l'analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance détenus non évalués en vertu de la MRP a été révisé pour les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 afin de présenter l'incidence des fluctuations des taux de change séparément des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période

Contrats de réassurance détenus	30 juin 2023	31 décembre 2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	535 \$	1 199 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(495)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(39)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	3	14
MSC	(4) \$	(53) \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
30 juin 2023	(91) \$	(82) \$	(75) \$	(68) \$	(61) \$	(223) \$	(345) \$	(945) \$
31 décembre 2022 ¹	(91)	(82)	(75)	(68)	(61)	(253)	(381)	(1 011)

¹ La compagnie a reclassé certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

12. Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	30 juin 2023	31 décembre 2022 ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 764 \$	14 562 \$
Obligations	71 764	69 371
Prêts hypothécaires	2 012	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	125 599	117 863
Fonds communs de placement	182 364	168 459
Immeubles de placement	12 693	13 035
	409 196	385 449
Produits à recevoir	798	692
Autres passifs	(4 578)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	5 200	6 388
Total²	410 616 \$	387 882 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

² Au 30 juin 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 66 402 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 118 \$, des obligations de 11 607 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 16 \$, des fonds communs de placement de 54 579 \$, des produits à recevoir de 93 \$ et d'autres passifs de (11) \$.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 220 \$	57 841 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	351 396	330 041
	410 616 \$	387 882 \$

c) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 ¹
Solde au début de l'exercice	387 882 \$	357 419 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	27 585	15 120
Produits nets tirés des placements	1 982	1 258
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	696	2 826
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	24 243	(61 881)
Pertes latentes attribuables aux fluctuations des taux de change	(3 063)	(5 109)
Retraits des titulaires de polices	(27 602)	(18 169)
Acquisition d'entreprise	—	79 455
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	39	63
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	2	(14)
Virement du (vers le) fonds général, montant net	40	(6)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(1 188)	527
Total	22 734	14 070
Solde à la fin de la période	410 616 \$	371 489 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

d) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	30 juin 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts¹	285 016 \$	115 082 \$	14 385 \$	414 483 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 3 867 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{1, 2}	270 892 \$	106 720 \$	14 455 \$	392 067 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 185 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

² La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Au cours du premier semestre de 2023, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 131 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (2 301 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	14 455 \$	13 822 \$
Total des pertes incluses dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(406)	(310)
Achats	341	1 011
Ventes	(70)	(366)
Transferts vers le niveau 3	349	343
Transferts hors du niveau 3	(284)	(45)
Solde à la fin de la période	14 385 \$	14 455 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

13. Capital social

Actions ordinaires

	Pour les semestres clos les 30 juin			
	2023		2022	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	931 853 110	5 791 \$	930 620 338	5 748 \$
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	1 953 151	71	1 156 072	40
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(2 519 200)	(94)	—	—
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	78	—	—
Solde à la fin de la période	931 287 061	5 846 \$	931 776 410	5 788 \$

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, 1 953 151 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 71 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 8 \$ transféré lors de l'exercice (1 156 072 actions au cours du semestre clos le 30 juin 2022, pour une valeur comptable de 40 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 4 \$ transféré lors de l'exercice).

Le 25 janvier 2023, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'offre) d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 27 janvier 2023 et se terminera le 26 janvier 2024.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, la compagnie a racheté, puis annulé, 2 519 200 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût de 94 \$ (aucune pour le semestre clos le 30 juin 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 78 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé au cours du semestre clos le 30 juin 2023 (néant pour le semestre clos le 30 juin 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

14. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Bénéfice				
Bénéfice net	531 \$	856 \$	1 158 \$	2 222 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(33)	(33)	(65)	(65)
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires	498 \$	823 \$	1 093 \$	2 157 \$
Perte nette liée aux activités abandonnées	(71)	(7)	(90)	(7)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	569 \$	830 \$	1 183 \$	2 164 \$
Nombre d’actions ordinaires				
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation	931 201 149	931 775 201	931 606 252	931 547 619
Ajouter : exercice potentiel d’options sur actions en circulation	1 891 728	693 769	1 355 395	1 319 106
Nombre moyen d’actions ordinaires en circulation – dilué	933 092 877	932 468 970	932 961 647	932 866 725
Bénéfice de base par action ordinaire – activités poursuivies	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire – activités poursuivies	0,61 \$	0,89 \$	1,27 \$	2,32 \$
Bénéfice de base par action ordinaire	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,32 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,53 \$	0,88 \$	1,17 \$	2,31 \$
Dividendes par action ordinaire	0,52 \$	0,49 \$	1,04 \$	0,98 \$

15. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

15. Gestion du capital (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	30 juin 2023
Capital de première catégorie	18 028 \$
Capital de deuxième catégorie	5 433
Total du capital disponible	23 461
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 176
Total des ressources en capital	28 637 \$
Capital requis	22 791 \$
Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	126 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

16. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite				
Coût des services	74 \$	68 \$	144 \$	137 \$
Intérêts, montant net	(2)	1	(5)	2
Réductions	(1)	(1)	1	(1)
	<u>71</u>	<u>68</u>	<u>140</u>	<u>138</u>
Autres avantages postérieurs à l'emploi				
Coût des services	—	—	1	1
Intérêts, montant net	3	3	6	6
	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>7</u>	<u>7</u>
(Produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	<u>74</u>	<u>71</u>	<u>147</u>	<u>145</u>
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite				
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(10)	(1 164)	224	(2 009)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	14	868	(99)	1 335
Variation du plafond de l'actif	6	181	(64)	192
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	<u>10</u>	<u>(115)</u>	<u>61</u>	<u>(482)</u>
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi				
(Gains actuariels) pertes actuarielles	(1)	(35)	5	(80)
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	<u>9</u>	<u>(150)</u>	<u>66</u>	<u>(562)</u>
Total des (produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	<u><u>83 \$</u></u>	<u><u>(79) \$</u></u>	<u><u>213 \$</u></u>	<u><u>(417) \$</u></u>

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes :

	30 juin		31 décembre	
	2023	2022	2022	2021
Taux d'actualisation moyen pondéré	4,8 %	4,7 %	5,0 %	2,6 %

17. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Impôt exigible	163 \$	94 \$	337 \$	249 \$
Impôt différé	(107)	29	(251)	81
Total de la charge d'impôt	56 \$	123 \$	86 \$	330 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif s'est établi à 8,2 %, comparativement à 12,5 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 juin 2023 a été inférieur à celui pour le trimestre clos le 30 juin 2022, principalement en raison de l'augmentation des produits tirés des placements non imposables et de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif s'est établi à 6,4 %, comparativement à 12,8 % pour le semestre clos le 30 juin 2022. Le taux d'imposition effectif pour le semestre clos le 30 juin 2023 a été inférieur à celui pour le semestre clos le 30 juin 2022, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels relatifs au taux d'imposition effectif.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 12,0 %, comparativement à 13,2 % pour le trimestre clos le 30 juin 2022.

Pour le semestre clos le 30 juin 2023, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 9,2 %, comparativement à 14,2 % pour le semestre clos le 30 juin 2022.

Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et d'exclure du bénéfice les activités abandonnées liées à Putnam Investments.

En décembre 2021, l'OCDE a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités, à l'exception des États-Unis, ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

18. Information sectorielle

a) Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 30 juin 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 339 \$	56 \$	1 492 \$	1 194 \$	— \$	5 081 \$
Produits nets tirés des placements ²	750	952	194	157	8	2 061
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	(447)	(972)	(1 171)	(79)	1	(2 668)
	2 642	36	515	1 272	9	4 474
Honoraires et autres produits ³	341	921	200	4	—	1 466
	2 983	957	715	1 276	9	5 940
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 649)	(43)	(1 286)	(985)	—	(3 963)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(336)	2	(74)	(7)	—	(415)
	(1 985)	(41)	(1 360)	(992)	—	(4 378)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(397)	45	1 056	(73)	—	631
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	4	(2)	(8)	—	—	(6)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(13)	293	(1)	7	—	286
	(406)	336	1 047	(66)	—	911
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des placements	545	—	369	—	—	914
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(545)	—	(369)	—	—	(914)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(352)	(936)	(255)	(14)	(14)	(1 571)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(26)	(52)	(18)	—	(1)	(97)
Coûts de financement	(34)	(59)	(11)	—	—	(104)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(28)	9	—	—	(19)
	180	177	127	204	(6)	682
Bénéfice (perte) avant impôt						
Impôt sur le résultat	4	17	8	28	(1)	56
	176	160	119	176	(5)	626
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	176	160	119	176	(5)	626
Perte nette liée aux activités abandonnées						
	—	(71)	—	—	—	(71)
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	176	89	119	176	(5)	555
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	23	1	—	—	—	24
	153	88	119	176	(5)	531
Bénéfice net (perte nette)						
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	5	—	—	33
	125	88	114	176	(5)	498
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital						
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
	148 \$	90 \$	102 \$	169 \$	(11) \$	498 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2022

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 206 \$	56 \$	1 363 \$	1 137 \$	— \$	4 762 \$
Produits nets tirés des placements ²	731	791	412	42	24	2 000
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	(5 644)	(4 532)	(3 302)	(183)	1	(13 660)
	(2 707)	(3 685)	(1 527)	996	25	(6 898)
Honoraires et autres produits ³	302	823	190	2	—	1 317
	(2 405)	(2 862)	(1 337)	998	25	(5 581)
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 450)	(51)	(1 120)	(924)	—	(3 545)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(368)	4	(53)	(2)	—	(419)
	(1 818)	(47)	(1 173)	(926)	—	(3 964)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	5 045	287	3 568	113	—	9 013
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(44)	(2)	(492)	(6)	—	(544)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	13	3 719	(11)	54	—	3 775
	5 014	4 004	3 065	161	—	12 244
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Pertes nettes liées aux placements	(3 022)	—	(1 043)	—	—	(4 065)
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	3 022	—	1 043	—	—	4 065
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(261)	(951)	(239)	(13)	(4)	(1 468)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(28)	(48)	(13)	—	—	(89)
Coûts de financement	(35)	(52)	(5)	(2)	(1)	(95)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(60)	—	—	—	(60)
Bénéfice (perte) avant impôt	467	(16)	298	218	20	987
Impôt sur le résultat	97	(42)	32	31	5	123
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	370	26	266	187	15	864
Perte nette liée aux activités abandonnées						
	—	(7)	—	—	—	(7)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	370	19	266	187	15	857
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
	3	(2)	(1)	1	—	1
Bénéfice net						
	367	21	267	186	15	856
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	5	—	—	33
Bénéfice net avant la répartition du capital						
	339	21	262	186	15	823
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires						
	362 \$	23 \$	250 \$	179 \$	9 \$	823 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	4 696 \$	117 \$	2 964 \$	2 341 \$	— \$	10 118 \$
Produits nets tirés des placements ²	1 507	1 948	487	209	11	4 162
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	1 104	403	(702)	104	(5)	904
	7 307	2 468	2 749	2 654	6	15 184
Honoraires et autres produits ³	666	1 808	386	6	—	2 866
	7 973	4 276	3 135	2 660	6	18 050
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(3 331)	(89)	(2 567)	(1 971)	—	(7 958)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(670)	4	(83)	(8)	—	(757)
	(4 001)	(85)	(2 650)	(1 979)	—	(8 715)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(2 711)	(143)	164	(249)	—	(2 939)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	21	(4)	65	5	—	87
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(47)	(1 532)	(2)	(15)	—	(1 596)
	(2 737)	(1 679)	227	(259)	—	(4 448)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des placements	1 817	—	818	—	—	2 635
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1 817)	—	(818)	—	—	(2 635)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(687)	(1 879)	(488)	(26)	(20)	(3 100)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(51)	(100)	(34)	(1)	(1)	(187)
Coûts de financement	(68)	(124)	(25)	(1)	(1)	(219)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(54)	9	—	—	(45)
Bénéfice (perte) avant impôt	429	355	174	394	(16)	1 336
Impôt sur le résultat	37	27	(1)	27	(4)	86
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle	392	328	175	367	(12)	1 250
Perte nette liée aux activités abandonnées	—	(90)	—	—	—	(90)
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	392	238	175	367	(12)	1 160
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	1	1	—	—	—	2
Bénéfice net (perte nette)	391	237	175	367	(12)	1 158
Dividendes sur actions privilégiées	56	—	9	—	—	65
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	335	237	166	367	(12)	1 093
Incidence de la répartition du capital	46	4	(24)	(14)	(12)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	381 \$	241 \$	142 \$	353 \$	(24) \$	1 093 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le semestre clos le 30 juin 2022

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	4 396 \$	101 \$	2 738 \$	2 307 \$	— \$	9 542 \$
Produits nets tirés des placements ²	1 447	1 195	761	64	15	3 482
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	(10 727)	(8 192)	(5 702)	(353)	22	(24 952)
	(4 884)	(6 896)	(2 203)	2 018	37	(11 928)
Honoraires et autres produits ³	612	1 508	383	3	—	2 506
	(4 272)	(5 388)	(1 820)	2 021	37	(9 422)
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(2 996)	(92)	(2 291)	(1 903)	—	(7 282)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(705)	7	(82)	(1)	—	(781)
	(3 701)	(85)	(2 373)	(1 904)	—	(8 063)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	9 789	664	6 481	306	—	17 240
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	(134)	(3)	(838)	(22)	—	(997)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	50	6 790	3	122	—	6 965
	9 705	7 451	5 646	406	—	23 208
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Pertes nettes liées aux placements	(3 935)	—	(1 514)	—	—	(5 449)
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	3 935	—	1 514	—	—	5 449
	—	—	—	—	—	—
Autres produits (charges)						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(586)	(1 619)	(468)	(28)	(6)	(2 707)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(56)	(88)	(25)	—	—	(169)
Coûts de financement	(68)	(100)	(11)	(3)	(1)	(183)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(77)	—	—	—	(77)
Bénéfice avant impôt	1 022	94	949	492	30	2 587
Impôt sur le résultat	176	(41)	123	64	8	330
Bénéfice net lié aux activités poursuivies avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	846	135	826	428	22	2 257
Perte nette liée aux activités abandonnées						
	—	(7)	—	—	—	(7)
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle						
	846	128	826	428	22	2 250
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle						
	31	(3)	(1)	1	—	28
Bénéfice net						
	815	131	827	427	22	2 222
Dividendes sur actions privilégiées						
	56	—	9	—	—	65
Bénéfice net avant la répartition du capital						
	759	131	818	427	22	2 157
Incidence de la répartition du capital						
	46	4	(24)	(14)	(12)	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires						
	805 \$	135 \$	794 \$	413 \$	10 \$	2 157 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	Pour les trimestres clos les 30 juin		Pour les semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Produits				
États-Unis	311 \$	180 \$	705 \$	328 \$
Royaume-Uni	447	427	938	875
Japon	9	(132)	167	(235)
Autres	509	523	850	1 053
Total des produits	1 276 \$	998 \$	2 660 \$	2 021 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	30 juin 2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	86 248 \$	86 298 \$	38 482 \$	8 400 \$	219 428 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	420	272	297	101	1 090
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 183	11 827	3 635	133	16 778
Actifs détenus en vue de la vente	—	4 433	—	—	4 433
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 814	6 152	3 082	—	15 048
Autres actifs	4 792	14 449	3 316	53	22 610
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	98 216	176 858	135 542	—	410 616
Total	196 673 \$	300 289 \$	184 354 \$	8 687 \$	690 003 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	77 807 \$	17 686 \$	35 638 \$	5 643 \$	136 774 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 798	84 955	343	681	89 777
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	178	169	256	22	625
Passifs détenus en vue de la vente	—	2 424	—	—	2 424
Autres passifs	7 119	10 155	3 100	639	21 013
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 936	12 574	13 710	—	59 220
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	65 280	164 283	121 833	—	351 396
Total	187 118 \$	292 246 \$	174 880 \$	6 985 \$	661 229 \$

18. Information sectorielle (suite)

	31 décembre 2022				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total	190 249 \$	296 201 \$	176 781 \$	8 975 \$	672 206 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	75 058 \$	18 669 \$	35 670 \$	6 041 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 635	90 139	323	713	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	164	167	226	(20)	537
Autres passifs	7 809	13 202	3 089	644	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 535	12 432	12 874	—	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	61 281	153 842	114 918	—	330 041
Total	180 482 \$	288 451 \$	167 100 \$	7 378 \$	643 411 \$

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif		
États-Unis	4 202 \$	4 070 \$
Royaume-Uni	1 220	1 317
Japon	3 070	3 279
Autres	195	309
Total de l'actif	8 687 \$	8 975 \$

GREAT-WEST
LIFECO INC.

greatwestlifeco.com

100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

Membre du groupe de sociétés de Power Corporation^{MC}